

JOURNAL
HISTORIQUE
SUR LES MATIERES
du tems.

*Contenant aussi quelques Nouvelles
de Litterature, & autres
remarques curieuses.*

NOVEMBRE 1707.



A VERDUN,
Chez CLAUDE MUGUET;

M. DCC VII.

Avec Privilege du Roi.

Extrait du Privilege du ROI.

PAR grace & Privilege du Roi, donné à Versailles le 27. Novembre 1706. Signé par le Roi en son Conseil, DE ROSSÉT, & Scellé; Il est permis au Sr. * * de faire imprimer, vendre & débiter publiquement dans toutes les Villes du Royaume, un Livre intitulé *Journal Historique sur les matieres du tems*, en un ou plusieurs Volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera; Faisant Sa Majesté défenses à tous Libraires, Imprimeurs & autres personnes, d'imprimer, faire imprimer, vendre ni débiter ledit livre, sous quelque pretexte que ce soit, même de correction, augmentation, changement de titre, impression étrangere ou autrement, sans le consentement dudit Sr. * *, ou ses ayans cause; à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, trois milles livres d'amandes, dépens, dommages & interêts; ainsi qu'il est porté plus au long par ledit Privilege.

Registré sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, conformément aux Reglemens & Arrêts du Conseil. A Paris le 29. Novembre 1706. Signé, GUERIN, Syndic.

Ledit Sr. * * a cedé son Privilege à Claude Muguet, suivant l'accord fait entr'eux.

JOURNAL HISTORIQUE

S U R

LES MATIERES DU TEMS.

Contenant aussi quelques Nouvelles de Littérature, & autres Remarques curieuses.

Novembre 1707.

ARTICLE I.

Qui renferme ce qui s'est passé de considerable en ESPAGNE & en PORTUGAL depuis le mois dernier.

AU milieu de l'avarice & de la *Liberalité* prodigalité, (qui sont deux vices *est une vertu* très condamnables,) on a placé la *liberalité*, afin qu'on puisse la considerer comme une vertu.

Quoi qu'il semble que cette vertu ne doive être exercée que par ceux qui ont de quoi donner, elle est néanmoins souvent pratiquée par des inferieurs au profit de leurs Superieurs; mais en ce cas-là, elle change son nom de *liberalité*, en celui de *present*; c'est de cette espece qu'on nomme ce que les pauvres donnent aux riches, & les Sujets aux Souverains: ceux-ci n'envisagent pas la valeur de la chose donnée, mais plutôt la bonne volonté de celui qui fait le present; par exemple ce payfan qui ayant nourri un oiseau pour Alexandre le Grand.

ne lui en présenta que les plumes, (parce que cet animal étoit mort) fut très bien reçu de ce Prince; & le Roi Artaxerxes prit en bonne part l'offre qu'un pauvre lui fit d'un verre d'eau; il est toujours de la Majesté Royale, de ne pas mépriser ces petits sacrifices, qui partent naturellement d'un bon cœur; Elle doit même à son tour donner des marques de libéralité à ceux qui le méritent, ou par leurs services, ou par leur zèle.

*Présens
faits au
Prince des
Asturies.*

II. Il y a peu de Provinces, de Villes, de Prélats, ni de Communautés en Espagne, qui n'ayent donné des marques de zèle à la naissance du Prince des Asturies, en lui faisant des présens; le premier qu'on lui offrit, fut au nom de la Manufacture de Draperie, établie à Segovie dans la vieille Castille, qui envoya sept cens quatorze aulnes de drap bleu Turquin, & ses Deputz dirent que c'étoit pour faire les langues, & les maillots du Prince; la Ville de son chef a donné mille Pistolles. L'Archevêque de Seville envoya aussi une bourse de pareille somme de mille Pistolles d'or, qui n'avoit rien de commun avec les présens de la Ville, des Chapitres, & des autres Corps. La Ville de Burgos a donné 400. Pistolles; l'Evêque & le Chapitre de Leon ont donné quinze cens Pistolles; l'Evêque & le Chapitre d'Oma ont donné deux mille Ecus, & les autres Corps & Communautés à proportion; il est à remarquer que ces présens ont été faits in épendamment, & sans diminution des subsides ou des dons gratuits pour les dépenses de la guerre.

III. Depuis la naissance de ce Prince,

Matières du tems. Novemb. 1707. 317

la Cour de Madrit a été occupée à donner des audiences à une infinité de Deutez, qui sont venus de toutes parts pour la complimenter là dessus. La Reine Douairiere d'Espagne, (qui est toujours à Bayonne) n'a pas été des dernieres à s'aquiter de cette civilité; dès qu'e le eut reçu la nouvelle de l'accouchement de la Reine regnante, elle en fit faire des rejoüissances extraordinaires. & dépêcha en même tems à Madrit Don Thomas de Govenecha, son premier Ecuyer, & Tresorier de sa Maison, pour aller complimenter leurs Majestez Catholiques. Lors que l'Exarés que le Roi avoit dépêché à cette Princeesse, lui anonça la naissance du Prince des Asturies, on remarqua qu'elle laissa repandre des larmes, par le fâcheux souvenir de sa sterilité; Sa Majesté dit en même tems; *sans doute que cette naissance doit faire plaisir à toute l'Espagne; si Dieu m'avoit fait une grace pareille à celle que la Reine vient de recevoir, on n'auroit pas vû verser tant de sang Chrétien; mais la Divine Providence n'a pas jugé à propos de me donner cette satisfaction, ni au feu Roi mon Seigneur.*

IV. Il y a plusieurs années que les Mores tiennent bloquées les Villes de Ceuta & d'Oran en Affrique, & font de tems à autre des tentatives pour s'en emparer; mais comme ce sont de très-mauvaises Troupes, & qu'ils mettent mal en pratique les machines diaboliques qui ont été inventées pour détruire les hommes, parce que l'usage ne leur en a été montré que par des Renegats mal experimentez; que d'ailleurs laissant la Mer libre aux Espagnols, ils ont

Reine Douairiere fait complimenter la Cour.

Mores repoussés devant Oran.

aisément la faculté de ravitailler, & de jeter du secours dans ces Places; ça été la cause que ces Infideles n'ont pas encore pu s'en emparer. Le neuvième du mois d'Août ils attaquèrent un ouvrage avancé du Château St. Philippe, qui est une des Fortresses d'Oran, où il y avoit 430. hommes de garnison; mais les Espagnols firent jouer si à propos un Fourneau, qu'on vit sauter en l'air environ deux cens Morisques; cette capriole surprit si fort les autres, qu'ils se retirèrent en desordre, parce que le Gouverneur du Château fit faire en même tems une sortie qui les poursuivit bien avant dans la plaine, en les accompagnant de Grenades & de coups de fusil; deux jours après ils leverent le siege, aparamment pour le recommencer, car ils ont souvent fait de pareilles retraites, & sont revenus à la charge quelques mois après.

Remarques sur Oran.

Ximenez prend Oran.

Pour donner une idée d'Oran, il est à remarquer que cette Ville est la Capitale d'un Marquisat de même nom, dépendant du Royaume d'Algers, & située dans celui de Tremesen, le long de la Côte d'Afrique, sur la Mer Méditerranée, presque vis-à-vis de Cartagenes d'Espagne; sa situation est partie sur un penchant & partie en plaine; ses habitans étoient autrefois les plus dangereux écumeurs de Mer de la Côte d'Afrique; ils ont souvent ravagé les Côtes d'Espagne, & ont tenu en allarme les Royaumes de Grenade, de Murcie, & de Valence, jusqu'en 1509. que le Cardinal François Ximenez, par ordre du Roi Ferdinand en fit la conquête sur les Mores, & délivra 20. mille Chrétiens qui y étoient en esclavage. Dé-

Matières du tems. Novemb. 1707. 319

Dépuis ce tems-là les Rois d'Espagne y ont fait faire des Fortifications, qui quoi qu'elles n'aprochent pas de celles des Païs-Bas, sont néanmoins assez considerables pour se mettre à couvert des coups de main des Affriquains. Les Rois d'Espagne ont souvent exilé dans le Marquisat d'Oran, des Gentilshommes criminels, & condamnés à expier leur crime, en servant un certain nombre d'années contre les Mores. Il y a un Gouverneur à Oran qui a le commandement general sur tout le Marquisat, avec 4000. Ducats d'apointement; l'entretien de la Garnison coûte à la Cour de Madrit quatre-vingt quinze mille Ducats toutes les années.

Après que les Chrétiens eurent changé les Mosquées d'Oran en Eglises, on y établit un Evêché, qui fut déclaré Suffragant de Toledé, bien qu'il en soit fort éloigné; mais cela se fit par une convention passée entre le Roi & le Cardinal Ximenez, qui étoit Archevêque de Tolledé dans le tems qu'il fit cette conquête. La dernière année du Regne de Charles-Quint, qui fut en 1556. les Turcs assiegerent Oran inutilement, & toutes les tentatives qu'ils ont faites depuis ce tems-là pour s'emparer de cette Place ne leur ont pas été plus heureuses.

V. Le Maréchal Duc de Berwick, qui avoit marché au secours de Toulon, ayant eu avis de la levée du siege dans sa route, est de retour en Catalogne avec les troupes qu'il commandoit; Le Roi d'Espagne voulant donner à ce General des marques de sa satisfaction pour les services signalez qu'il

*Le Roi
d'Espagne
gratifie Mr.
de Berwick.*

qu'il a rendus à la Monarchie, lui a donné les Villes de Liria & de Xerica au Royaume de Valence en titre de Duché, avec la Grandesse de la premiere classe, pour lui ou celui de ses fils qu'il voudra choisir, & pour ses descendans : Il est à remarquer qu'il y a trois sortes de Grandesses en Espagne : ceux de la premiere classe se couvrent avant de parler au Roi; ceux de la seconde se couvrent après avoir commencé de parler; & ceux de la troisieme ne se couvrent qu'après avoir parlé & s'être retiré à leur places. Il est pourtant de la bienséance & du devoir des uns & des autres, de ne pas se couvrir avant que le Roi ne leur ait fait un signe pour cela, ce qu'il ne manque jamais de faire lors qu'il en est tems.

Prerogatives des Grands d'Espagne.

Distinction des Villes fideles au Roi.

VI. Sa Majesté C. pour recompenser le zèle de quelques Villes qui se sont signalées par leur fidelité dans les Provinces où l'Armée des Alliez a penetré, & dont les habitans ont mieux aimé souffrir les mauvais traitemens qu'on leur a fait, que de reconnoître l'Archiduc pour leur Souverain; Sa M. dis-je, leur a donné des distinctions & plusieurs privileges; par exemple on a donné des Patentes Royales aux Villes de Requena & de Villena, avec le titre de *Trés-Nobles, Très-Loyalles & Très-Fidelles*; celle de Caudet a été mise des dépendances de Villena.

Ode sur la naissance du Pr. des Asturies.

VII. Parmi quantité de piéces de Poësie qui ont paru à la naissance du Prince des Asturies, bien des gens ont aplaudi une Ode, dont voici les quatre premieres Strophen, où le Poëte fait parler l'Espagne en ces termes.

Mes

Matières du tems. Novemb. 1707. 321
Mes vœux sont exaucez, rien n'égale ma

joye,
Pour l'INFANT glorieux que le Ciel
nous envoie. (loi;

L'Aigle qui prétendoit me soumettre à sa
L'Aigle déjà contraint de ceder la victoi-
*re, **

Après cent vains efforts, ne put m'ôter la
gloire,

De me donner moi-même un Roi.

Voléz, Nimphe a cent voix, jusqu'au ri-
vage More,

Et jusques aux climats de la naissante Au-
rore,

Portez cette nouvelle à mes Peuples soumis;
Le bruit d'une victoire a pour eux moins de
charmes,

Et cet Enfant naissant calme mieux leurs
allarmes,

Que la mort de leurs ennemis.

Le moment est venu qu'il faut enfin vous
rendre.

Cedez, vains ennemis; que peut-on entre-
prendre,

Contre un Trône affermi d'un si solide ap-
puy?

Oseriez-vous encore à mes Etats prétendre?
La voix de la nature en vain s'est fait enten-
dre;

Mais le Ciel vous parle aujourdhui.

Et vous, † à vôtre Roi, Peuple toujours
rebelle,

Trop indignes enfans d'une mere fidelle,
Portez vos coups ailleurs, tournez vers
moi vos vœux.

Es

** A la Bataille d'Almanza.*

† Les Catalans.

322 *Journal Historique sur les*
Et par un meilleur zèle effacez votre crime;
Vous n'avez demandé qu'un Maître legitime,
*Au lieu d'un, vous en avez deux.**

Mr de
Noailles sou-
met Puicer-
da & la Cer-
daigne.

VIII. Le 12. du mois de Septembre Mr. le Duc de Noailles, qui avoit marché du Rouffillon vers la Cerdaigne Espagnole, à la tête seulement de six Bataillons & de deux Regimens de Dragons, s'empara de Puicerda, Ville située à la source de la Segre, distante d'environ 30. lieuës de Lerida, & trente-six de Barcelonne. Quoique la Place soit assez bien fortifiée, 300. hommes qui y étoient en garnison, l'abandonnerent à l'approche des troupes Françoises; la réduction de Puicerda entraîna la soumission de toute la Cerdaigne, dont les Peuples embrassèrent l'Amnistie generale qui leur fut offerte.

Noncha-
ance des
Portugais.

IX. Comme pendant le quartier d'Été, on n'a fait aucuns preparatifs de guerre en Portugal, il faut inferer de là que le jeune Roi, au lieu de se disposer à faire des conquêtes, ne prétend que d'être sur la deffensive, laissant aux Anglois & aux Hollandois le soin d'envoyer en ce Pais-là, les troupes qu'ils voudront employer contre l'Espagne; Il est du moins certain que le Conseil de Sa M. Portugaise, ne s'applique qu'à conserver les Places fortes de la frontiere; & comme les mouvemens du Duc d'Offone & du Marquis de Bay ont fait croire que les Espagnols vouloient faire le siege de Ciuda-Rodrigue, (qui est la seule Place Espagnole qui reste aux Portugais de la triomphante Campagne qu'ils firent l'année der-

* *Le Roi & le Prince des Asturies.*

Matières du tems. Novemb 1707. 323
derniere) ils y introduisirent un secours de troupes & de munitions de guerre au commencement du mois de Septembre.

X. Le Chevalier Showel Vice-Amiral d'Angleterre a eu ordre de la Reine sa Souveraine, de laisser à Barcelonne une Escadre avec quelques Bâtimens de transport, pour y attendre le succès de la Campagne de Catalogne, afin qu'au cas qu'on ne pût pas s'y maintenir, Milord Galloway trou-
Milord Galloway a ordre de passer en Portugal.

XI. La Reine d'Espagne est relevée de ses couches, & en a été rendre graces à Dieu, à Nôtre-Dame d'Atocha, accompagnée de sa Cour, & de tous les Grands, qui s'y rendirent en ceremonie: Comme la presence de M. le Duc d'Orleans est necessaire à l'Armée, on assure que le Cardinal Portocarero, presentera le Prince des Asturies sur les Fonds baptismaux au nom du Roi T. C. & que c'est pour cette ceremonie que Son Eminence fait preparer des équipages magnifiques qui lui coûteront plus de deux cens mille livres.
La Reine relevée de couche.

XII. Enfin Mr. le Duc d'Orleans a formé le siege de Lerida nonostant les pluyes qui avoient retardé la marche de l'Artillerie. S. A. R. a fait établir à Fraga les magasins de vivres & de fourage; la tranchée n'étoit pas encore ouverte le 24. Septembre, quoi qu'on canonna & bombardâ la Ville des deux côtez de la riviere de Segre, sur laquelle
Mr. d'Orleans assiege Lerida.

324 *Journal Historique sur les*
laquelle, au dessus & au dessous de la Place, on a jetté des Ponts de communication.

L'rida outre sa situation avantageuse, étoit déjà une des plus fortes Places de Catalogne, lors que les Ingénieurs Anglois & Hollandois commencent à la fortifier de nouveau en 1705. & on n'a presque pas discontinué d'y travailler depuis ce tems-là. Les Alliez ont eu tout le tems de la munir de provisions de bouche & de guerre, & comme l'on assure qu'il y a une garnison de 4000. h. des troupes réglées à la solde d'Angleterre & de Hollande, outre deux mille Catalans, on ne fait pas de doute que ce siege ne soit rude & difficile. Cette Ville (ornée d'un Evêché & d'une Université,) est très ancienne & fort célèbre dans l'histoire, on y tint un Concile en 514. elle a résisté aux armes de Jules Cezar & de Pompée; de nos jours elle a souffert plusieurs sieges, & a vû donner des batailles devant ses murailles, principalement aux années 1644. 1646. & 1647. Il y a même quelque apparence que le siege d'aujourd'hui ne se terminera pas sans que que action.

A R T I C L E II.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en
FRANCE depuis le mois dernier.

*Differend
terminé en*

*tre Mr. l'Archevêque de
Lion & l'Abbesse de St.
Pierre.*

UN demêlé, qui a regné pendant quelques mois, entre Mr. l'Archevêque de Lion, & Madame l'Abbesse de St. Pierre, a enfin été terminé à l'amiable. Cette Abbesse sensible aux deffenses de ce Prelat,

lat, qui vouloit lui ôter l'usage de son Carosse, celui du Suisse qui gardoit la Porte de son appartement, & la livrée de ses Laquais; chercha les moyens par où elle crut de pouvoit captiver l'honneur de la bienveillance de cet Illustre Prelat, & n'en trouva pas de plus équitable, que ce ui de recevoir *gratis* dans son Abbaye, une Niece de Mr. l'Archevêque, qui depuis peu, y a prit l'habit de Religieuse.

Il y a long tems qu'on parle de fixer le nombre de Religieuses de chaque Monastere, à proportion de leur revenu, après en avoir prélevé les tiers pour les reparations & entretiens de la maison; au moyen de quoi on ne payeroit point la dotte d'aucune fille, mais seulement une pension raisonnable, en attendant que la mort fit place aux plus anciennes pensionnaires; sur ce pied-là les Convents subsisteroient toujours dans leur état, & ils seroient de quelque soulagement aux familles; parce que la pension s'éteindroit à mesure qu'il y auroit des places vacantes dans le Convent, & cependant les surnumeraires ne laisseroient pas de payer une pension qui excéderoit toujours la depense qu'elles occasionneroient à la maison; mais ce Reglement, que que raisonnable qu'il paroisse, n'a jamais été qu'ébauché, & l'on n'a pas encore trouvé des gens qui ayent approfondi la matiere, pour faire connoître aux Souverains, l'avantage que le public en tireroit, sans surcharger en nulle maniere les Monasteres, dont les Capitaux doublent presque tous les trente à quarante ans, si les revenus en sont bien administrez; Car il est certain, que le reve-

*Fixation
des Religieuses
dans cha-
que Convent*

nu de la dotte d'une Religieuse, est suffisant pour son entretien, sans parler du travail qu'elle fait à son profit ou pour celui de la maison; La mort, qui enleve cette fille, au bout de 30. ou 40. ans de Religion, laisse le capital de sa dotte dans le Monastere, qui raporte toujours le même revenu; & comme sa place n'est remplie qu'aux mêmes conditions que celle-là étoit entrée dans le Convent, (c'est à dire avec une nouvelle dotte,) il est certain qu'à mesure que les Religieuses se renouvellent, les Capitaux & les revenus du Monastere augmentent considerablement, à moins que par une mauvaise économie, on ne les dissipe mal à propos. Je suis persuadé que ce raisonnement n'est pas du goût de tout le monde; mais ceux qui pourroient s'en scandaliser par la crainte de voir mettre des bornes à la dissipation dont ils profitent, ne doivent rien appréhender; car leur vie sera trop courte pour voir cesser un mal qui est déjà si fort enraciné.

Gratifications données par le Roi.

II. Le Roi a donné une pension de mille écus au Marquis d'Avejan Lieutenant aux Gardes Françaises. Le Gouvernement de Furnes, vaquant par la mort de Mr. le Comte d'Avejan son Pere, au Chevalier Bauyn Capitaine aux Gardes; La grand-Croix de St. Louis, que possédoit Mr. d'Avejan, a été donnée à Mr. le Comte de Laumont, Commandant de Dunkerque; & le Cordon rouge qu'avoit Mr. de Laumont, a été donné à Mr. le Chevalier d'Asfeldt, qui commande en Espagne: cette gratification lui avoit été promise il y a quelques mois *.

Mr.

* Voyez *Juillet pag. 20.*

Matières du tems. Novemb. 1707. 327

Mr. Desgranges a acheté vingt mille écus *Mrs. de Tallard & Desgranges* le Regiment de Dragons de Montrevel ; *achetent des Regimens.* Mr. le Comte de Tallard, qui depuis la mort du Marquis de la Beaume son frere, a quitté le petit collet pour prendre l'épée, a aussi acheté le Regiment de Mr. le Comte de Tessé, qui a été fait Maréchal de Camp ; de manière que ce Regiment en changeant de non, aura toujours le fils d'un Marechal de France à sa teste. Mr. le Marechal de Tallard, Pere de ce nouveau Colonel, n'a pas lieu de se louer de la generosité de la Reine Regnante d'Angleterre, qui depuis 1704. le détient prisonnier de guerre, sans avoir voulu regler sa rançon, ni lui donner un congé pour aller vaquer à ses affaires domestiques. Cette dureté ne fait sans doute pas beaucoup d'honneur à cette Princesse ; aparamment qu'elle n'a été inflexible que pour laisser aux yeux des Anglois cette victime de la gloire de Mr. le Duc de Marlborough.

Le Marechal de Tallard reste prisonnier.

III. Mr. de Tricaud, Lieutenant Colonel du Regiment Lionois, a été fait Brigadier des Armées du Roi, ayant été le seul Officier general de la promotion : Il est fils d'un ancien Gentilhomme originaire de Beaujollois, établi en Bugey, & d'une fille de la maison d'Oncieux, sœur de feu Madame d'Yvours, qui laissa deux fils : l'un Mr. d'Yvours, & l'autre Mr. de Camus Gouverneur de l'Arseanal de Lion & Lieutenant general de l'Artillerie. Pour donner une juste idée de la Noblesse de cette famille, il suffira de dire, que ces deux Dames avoient des freres Chanoines dans le Chapitre de saint Chef en Dauphiné, où l'on est tenu de fai-

Mr. de Tricaud Brigadier.

328 *Journal Historique sur les*
re preuve de Noblesse comme à Malte; Mr. de Tricaud, qui vient d'être fait Brigadier, s'est distingué dans plusieurs occasions, & sur tout à la Bataille de Nérvinde, où il reçût une blessure au genouil, qui mit sa vie en danger.

*Destina-
tion de l'Ar-
mée de Pro-
vence.*

IV. L'Armée de France qui étoit en Provence, a été fort dispersée, depuis que celle des Alliez a repassé en Piemont; Mr. le Marechal de Tessé laissa 23. Bataillons en Provence, ou dans le Comté de Nice, sous les ordres de Mr. le Comte de Sailly; Il en envoya douze en Savoye, qui sont deux de Touraine, deux d'Anjou, 2. de Mirabeau, 2. de Tessé, deux de la Chenelaye, un de Bretagne & celui de Châteaux - neuf, qui avec ceux qui y étoient restez, sont sous les ordres de Mr. le Comte de Medavi. Treize autres Bataillons ont été distribués dans la vallée de Barcelonette, où commande Mr. de Dillon; Et les onze Bataillons restans, des cinquante-neuf dont l'Armée de Provence étoit composée, ont été distribués dans le haut Dauphiné. A l'égard des cinquante-huit Escadrons de Cavalerie ou Dragons, il en est resté quarante à Arles, Tarascon & Barbantane, pour consommer les fourages qu'on y avoit fait descendre par le Rhône, & les 18. autres furent renvoyez au Camp de Sablon entre Valence & Vienne, en attendant la repartition des quartiers d'hivers.

*Le Roi loge
au Château
de Mr. d'An-
tin.*

V. Le 12. Septembre, le Roi étant parti de Versailles, pour aller passer une partie de l'Autonne à Fontainebleau, alla coucher au Château de Tibourg, appartenant à Mr. le Marquis d'Antin; Sa M. ayant dit par
manière

manière d'entretient, qu'il étoit dommage qu'une si belle allée de Maronniers d'Inde, qu'elle montra, bornât si fort la vûe de ce Château; Mr. d'Antin, sans le communiquer à aucun courtifans, fit couper ces Maronniers pendant la nuit, de manière qu'avant que le Roi se levât, l'allée eut disparu comme par une espece d'enchantement; Cette galanterie attira à ce Seigneur des complimens de toute la Cour, & une augmentation de la bienveillance du Roi, qui ne fut pas long-tems sans recompenfer amplement la perte de ces beaux arbres; Car les Gouvernemens des Villes & Provinces d'Orléanois & d'Amboise, étans venus à vaquer peu de jours après, par la mort de Mr. le Marquis de Sourdis, Sa M. en gratifia Mr. d'Antin.

*Sa M. lui
donne le
Gouverne
de l'Orléa-
nois.*

VI. La chasse, qui est souvent suivie de fâcheuses Catastrophes, a occasioné un accident très désagréable à Fontainebleau; Monseigneur le Duc de Berri, tirant à un Sanglier, blessa par mégarde le Sr. Manchier Gentilhomme de la venerie; ce Prince témoigna beaucoup de chagrin de cet accident. lui fit d'abord donner soixante Louïs d'or, & on lui promit une pension de deux cens écus; mais la mort l'en a privé, Le Roi en a été fort fâché, & Monseigneur le Duc de Berri en a paru inconsolable.

*Accident
arrivé à la
chasse.*

VII. Il regne dans plusieurs Cantons du Royaume, & principalement dans le País du Mans, une espece de dissenterie, qui fait mourir beaucoup de gens; entre autres endroits, certe maladie s'étant introduite dans les Monasteres des Minimes & des Bernardins du Mans, les a tous ou tuez ou alitez.

*Dissenterie
ses ravages.*

Obsenité
prononcée
par une Da-
me.

330

Journal Historique sur les

VIII. Si un bon mot, ou une impromptu dit à propos, fait plaisir non seulement à celui qui l'a prononcé; mais aussi à ceux qui l'ont entendu; combien de confusion n'a-t'on pas, lors que par mégarde on laisse échapper une obsenité dans une conversation serieuse, principalement quand cela arrive à quelque personne du sexe? Cette bévue arriva dernièrement à une Dame, lors qu'elle s'y attendoit le moins; ce fut dans la chaleur d'une dispute, où l'on contrarioit trop ses sentimens, que cette belle d'un air de simplicité,

*Fit de sa bouche échaper par fortune,
Un certain mot; comment dire ceci?
Eh... là... celui que le Grand Dieu Nep-
tune,
N'acheva pas; vous m'entendez d'ici...
La Belle alors de rougeurs infinies,
Se colora; mais du plus haut des cieux,
Amour l'oïit, & cria tout joyeux,
Bon, la voilà qui dit nos Litanies.*

Mr. de
Fourbin de
retour avec
un riche bu-
tin.

IX. Le 23. du mois de Septembre Mr. le Chevalier de Fourbin arriva à Brest de sa course dans les Mers du Nord, dans laquelle il prit 34. Vaisseaux sur les Alliez; mais comme il ne pouvoit pas se fier à leurs équipages, & que les siens ne suffisoient pas pour mener tous ces bâtimens, il n'en garda que quatre des plus beaux, sur lesquels ils fit charger les plus riches effets, & fit ensuite brûler les autres; on assure que cette perte coûte aux Anglois ou Hollandois plus de cinq millions; que l'argent comptant, & les précieuses marchandises que
Mr. de

Mr. de Fourbin a ramenées en France, font estimées près de trois millions; ce qu'il y a de certain, c'est que ce Chef d'Escadre a écrit au Roi qu'il avoit pris aux Ennemis de Sa M. de quoi défrayer son Escadre, & pour en armer une plus considerable l'année prochaine, sans qu'il en coûtât rien à Sa M.

X. Parmi les nouvelles affaires proposées à Fontaineblau, pour trouver les fonds necessaires au soutien de la guerre, on apprend que les Fermiers Generaux ont offert de fournir à l'extraordinaire des guerres, soixante millions en especes, pourvû qu'il leur soit permis de prendre une taxe du quart en sus, de la Finance de toutes les Charges créées depuis l'année 1688. mais l'on ne marque pas si cette offre a été acceptée; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on a rejeté une autre proposition des Traitans, qui étoit de lever deux sols pour livre sur le loyer de toutes les maisons des principales Villes du Royaume, dont le propriétaire auroit payé un sol, & le locataire l'autre.

XI. Le Roi voulant donner de nouvelles marques de sa bienveillance au Maréchal de Villars, pour les grands services qu'il lui a rendus cette Campagne, en détruisant les Lignes de Stolhoffen, en tirant de l'Empire plus de dix huit millions de contributions, & en faisant subsister son Armée pendant toute la Campagne sur le terrain de ses Ennemis; Sa M. a gratifié ce General du Gouvernement de Strasbourg, vaquant par la mort du Maréchal de Chamilly.

XII. Madame la Comtesse de Soissons,

*Offre des
Fermiers Ge-
neraux.*

*Mr. de
Villars Gen-
verneur de
Strasbourg.*

*La Com-
tesse de Soif-
sons se refu-
gie en France*

si connuë dans toute l'Europe, non seule-
ment par sa naissance, mais aussi par la fi-
gure qu'elle a faite dans les Cours où elle
a fait quelque séjour depuis plus de vingt
ans, ayant été disgraciée de la Cour de
Mr. le Duc de Savoye, pour avoir dit trop
librement ses sentimens sur la Campagne
que S. A. R. vient de faire en Provence,
s'est retirée en France, où tous les Princes
& Princeffes maltraitez dans les autres États,
trouvent un azile assuré. Le Roi oubliant
tous les sujets de mécontentement qu'il
pouvoit avoir contre Madame de Soissons,
& contre les Princes de sa Famille, qui
étans nez ses Sujets, ne laissent pas de por-
ter les armes contre Sa M. a donné refuge
à cette Princeffe; mais on lui a refusé d'al-
ler faire son séjour dans la Maison des Da-
mes de St. Cyr, la prudence ne permettant
pas de lui donner un azile si près de la
Cour; on lui a laissé la permission de se
retirer dans tel Convent qu'elle voudroit
choisir à Lion, ou aux environs.

*Mr. de Sa-
voye atta-
que Suze.*

XIII. Mr. le Duc de Savoye semble
vouloir terminer la Campagne par où il
devoit la commencer; c'est-à-dire par le
siege de Suze, qui lui faciliteroit de repren-
dre les autres Places de ses États, occupées
par les François; comme la Ville de Suze
est une mauvaise Place, dès que les Sa-
voyards s'en aprocherent, on leur ouvrit
les portes, mais le Gouverneur du Châ-
teau menaçant de brûler la Ville, ne pou-
vant, disoit-il, y souffrir les ennemis du
Roi son Maître, les obligea d'en sortir, &
de se contenter d'occuper les hauteurs & les
retranchemens des dehors, en attendant
qu'on pût assieger le Château. AR-

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE depuis le mois dernier.

I. Rien n'est plus incommode en Italie que le Cérémonial; c'est un continuel *qui-vive*; cependant il y est plus exactement observé que l'Évangile; un Italien disoit, qu'entre amis, en parlant de Religion, on pouvoit se donner un peu de liberté; mais qu'en matière de cérémonie il falloit être plus réservé; *Quando si tratta di Religione, potemo trà noi pigliar un poco di confidenza; ma quando si tratta di ceremonie ohimè bisogna star savio.*

Cérémonial d'Italie

Pour donner une idée de l'incommodité du Cérémonial Romain, il faut observer que si un Prince, (car il y en a toujours une multitude à Rome) envoyé visiter un autre Prince, l'envoyé est d'abord admis à l'audience; mais si le messager vient de la part de quelqu'autre Seigneur, on le fait attendre plus ou moins, suivant la qualité de son Maître; & quoi que le Prince n'eût rien à faire dans son Cabinet, & qu'on eût les choses de la dernière importance à lui communiquer, il n'oseroit écouter le messager, de peur de blesser le Cérémonial; on pratique la même chose chés la Noblesse, chez les Bourgeois, chacun à proportion de son état, & le Cérémonial a même passé comme par contagion jusqu'à la populace.

II. C'est à l'occasion du Cérémonial qu'on a vu naître de nouvelles difficultés

Le Pape & la Repres-

bligue de Venise se broüillent pour le cérémonial.

entre la Cour de Rome & la Republique de Venise, qui font du bruit, mais qui seront aparanment bien-tôt terminées, car la situation des affaires de l'Europe, & celles d'Italie en particulier, ne demandent pas que les Souverains d'Italie se broüillent pour si peu de chose. Voici en quoi consiste la difficulté: le 15. Août Fête de l'Assomption de la sainte Vierge, le Pape se rendit à Ste. Marie Majeure, accompagné du sacré College, & où les Ministres étrangers avoient été invitez pour assister à la Messe solemnelle qu'on y celebra, après laquelle le St. Pere distribua les cedules dotales que donne l'Archiconfrairie du *Gonfanon*, que d'autres nomment *Gonfalon*, pour le mariage de plusieurs pauvres filles ennemies du Celibat.

Mr. Mocenigo Ambassadeur de la Republique de Venise, qui se trouva à cette ceremonie, refusa de donner la *Paix* au Connétable Colonna, qui étoit assis auprès de lui; c'est-à dire le baiser de Paix, qui est un cérémonial Romain institué par le Pape Innocent I. qu'on pratique aux Messes solemnelles après le *Pax Domini*. Le Connétable prit ce refus pour un affront, & comme la présence du Pape s'en sentit offensée, Sa Sainteté en fit dresser un Procès Verbal dans la Sacrific en presence de deux Cardinaux, & de deux Maîtres des Ceremonies, qui eurent ordre d'en charger leurs Regîtres; la Republique a approuvé la conduite de son Ministre, & a pris des résolutions de fermeté contre la satisfaction que le Pape demande là dessus; car comme dans une autre Chapelle publique qui se tint

Matières du tems. Novemb. 1707. 335
tint le jour de la Nativité dans l'Eglise de
N. Dame *del Popolo*, l'Ambassadeur de Venise
n'y fut pas invité, suivant la coutume:
il en fait de grandes plaintes, & demande
au St. Siege, au nom de la Republique,
une ample satisfaction de ce mépris fait à
son Caractere.

III. La revolution de Naples ayant donné lieu à plusieurs Seigneurs affectionnez à la Maison d'Autriche, d'arborer sur la porte de leurs Palais à Rome les Armes d'Espagne avec l'Escuffon d'Autriche; le Pape a desapprouvé cette conduite, sous pretexte que le St. Siege n'avoit point reconnu d'autre Roi d'Espagne que Philippe V. (quoi qu'il eût donné libre passage dans les Etats de l'Eglise, & fait fournir les étapes aux Troupes qui marchoiert pour dépouiller du Royaume de Naples le Prince qu'il a reconnu, & le mettre entre les mains du Prince que Sa Sainteté ne veut pas reconnoître;) il est aisé de juger que la Politique de la Cour de Rome veut menager les deux Maisons rivales, en laissant à l'une le titre & les droits honorifiques, pendant qu'elle a favorisé à l'autre la possession d'une partie du Domaine utile, sans approfondir si les deux Concurans sont veritablement satisfaits de la conduite de la Cour Romaine; dans toutes ces circonstances, il est à propos de remarquer que le Pape fit publier au mois d'Août une Ordonnance qui enjoignoit à tous ceux qui avoient mis les armes de l'Archiduc sur les portes de leurs Palais, de les ôter, à peine d'une amande de cinq cens écus par jour.

Le Prince de Tassis avoit crû se sauver
en

*Défense
du Pape pot
arborer les
armes de
l'Archiduc.*

Le Prince de Tassis desobéi au Pape & pourquoi. en disant que celles qu'il avoit fait arborer étoient les armes de Charles II. & non pas de Charles III. parce que ce défunt Roi n'avoit pas un Ecusson différent, puis qu'il étoit descendu de la Maison d'Autriches; & sur ce fondement, ayant desobéi au Saint Pere, il fit demobler son Palais, y laissa les armes nouvelles qu'il avoit fait arborer, & se retira dans une Eglise, en attendant le retour de son fils qu'il envoya à Barcelonne pour informer l'Archiduc du mauvais traitement qu'on faisoit à son pere; cette conduite ayant de nouveau irrité sa Sainteté, elle envoya un Juge de Police, suivi d'un Notaire, & de plusieurs Sbres, pour faire l'ouverture du Palais abandonné; ce Commissaire fit faire un Inventaire des mediocres effets qu'on y trouva, & ensuite on ôta les armes de l'Archiduc.

Mr. Colonna fait abatre le Portail de son Palais & pourquoi.

Le Connétable Colonna qui étoit dans le même cas, a trouvé le secret de contenter le Pape, sans s'aliener la bienveillance de la Maison d'Autriche; il a fait abatre le Portail de son Palais, où les armes étoient arborées, sous pretexte d'en faire construire un plus magnifique; en effet on commence de tailler des pierres pour cela; mais à en juger par la vigilance des ouvriers, & des Architectes, la Paix generale sera conclüe avant que ce Portail soit achevé.

Portes de Rome ouvertes.

IV. Il paroît que le Pape ne craint plus de surprise à Rome de la part des Imperiaux, puis que Sa Sainteté a fait ouvrir les huit portes murées dont nous avons parlé ailleurs, * & a fait reformer la plus gran-

* Voyez Août pag. 107.

Matières du tems. Novemb. 1707. 337
grande partie des Troupes nouvellement
levées pour la garde de la Ville de Rome.

V. Lors que les Alliez ont remporté
quelque avantage sur la France, les étran-
gers s'en sont divertis par des chansons &
par une infinité de Poësies; c'est une liberté
que les Nations se donnent aisément, ainsi
il ne faut pas être surpris si les François à
leur tour ont été moissonner sur le Parnasse,
des fleurs pour couronner ceux qui ont em-
porté la victoire en Provence; l'on m'a en-
voyé de différents endroits plus de trente
pièces de Poësies là-dessus, mais outre qu'el-
les ne sont pas toutes également bonnes,
qu'il y en a quelques-unes d'insultantes, je
me dispense de les mettre ici pour n'en pas
fatiguer le Lecteur. Parmi ces Poësies il y
a plusieurs Rondeaux; celui qui a pour pointe
qu'*au grand galop*, les Alliez sont venus at-
taquer Toulon, qu'*au grand galop*, Mr. de
Tessé a marché à son secours, & que les Sa-
voyards s'en sont retournés *au grand galop*,
n'est pas des plus mauvais; mais ayant dé-
jà été imprimé, je le supprimerai pour don-
ner place à un autre Rondeau, qui fut fait
au commencement du siege, & qui en a pré-
dit le mauvais succès.

Poësi
Le siege
Toulon.

*Il sera pris Toulon, n'en doutez pas,
(Disoit le Duc, Prince des haut-à-bas, *)
Depuis long-tems un tel dessein m'occupe,
A cette belle je veux trousser la juppe,
Pour en jouir car elle a des appas. †*

M'apercevant que pour garder son cas,
Cette beauté remuoit pieds & bras,

Ah!

• Les Savoyards. † C'est une Ville pucelle.

238 *Journal Historique sur les*
Ah ! pour le coup, dis-je, ce Duc pour
Dupe,
Il sera pris.

La Provençale aussi bien que Pallas,
Met à raison les amans fier-à-bras,
Donc ce grand Duc a beau dresser sa hupe,
Malgré l'espoir, qui fort le preoccupe,
Je tiens pour sûr, que *sans-vert* en ce cas,
Il sera pris.

*Etat de
l'Armée des
Alliez en
Provence, &
sa diminu-
tion.*

VI. Par l'état qu'on m'a communiqué des troupes des Alliez qui entrèrent en Provence le onze Juillet 1707. on trouve qu'elles consistoient en 22. Bataillons & huit Escadrons des troupes de l'Empereur, 12. Bataillons & six Escadrons de celles de Mr. le Duc de Savoye; celles qui étoient à la Solde d'Angleterre & de Hollande consistoient en 18. Bataillons & 12. Escadrons de Hessiens; 12. Bataillons & 8. Escadrons de Palatins; 12. Bataillons & 6. Escadrons de Brandebourgeois; ce qui formoit une Armée de soixante-seize Bataillons & de quarante Escadrons. A ne mettre les Bataillons qu'à 450. hommes, & les Escadrons qu'à 120. (quoi que les Regiments Alle-mans soient ordinairement plus forts,) on voit que cette Armée consistoit en trente-neuf mille hommes. Par la revûe generale que Mr. le Duc de Savoye & le Prince Eugene en firent, après avoir repassé le Col de Tende, on trouva qu'elle étoit diminuée de 13230. hommes, sans y comprendre ce qui avoit été embarqué pour la Catalogne; Il mourut dans la route ou se noya au passage du Var, en entrant en Provence 800. h.

Matieres du tems. Novemb 1707. 339

Il en a deferté de compte fait	4570. h.
Tuez ou bleffez & mis hors de combat devant Toulon, ou aux attaques de Ste. Catherine & des Forts St. Louis & Ste Marguerite	3860. h.
Malades débarquez à Final & Oneille *	4000. h.
	<hr/>
	13230. h.

Dans cette liste on n'a point compris les Matelots & autres gens de Marine, qui ont péri sur la Flotte, soit par maladie ou par le feu des assiegez : Le nombre en étoit considerable, puis que par des avis venus de bon lieu, & tirés des lettres écrites sur le Vaisseau du Chevalier Schowel, on a appris que de ces malades, reduits au seul bouillon de beuf salé, il en étoit mort dans le trajet, depuis Toulon jusqu'à Final plus de 1250. qui furent jettez dans la Mer: s'il y a quelque excés dans cette Liste, elle ne vient pas de ma part, ainsi je n'en suis pas garant.

VII. Le mauvais succès de cette expédition, & le retour de cette Armée si affoiblie, sans avoir essuyé de Bataille, causa une extrême consternation dans tout le Piemont, & principalement à Turin; mais la Cour, pour en dissiper l'idée, & renouveler aux peuples le souvenir des avantages de la Campagne derniere, fit faire une Procession generale le 8. Septembre qui fut suivie de feu de joye ou plutôt d'artifices ordonnés par toute la Ville, & des salves de l'Artillerie des remparts & de la Citadelle, pour celebrer la levée du siège de Turin; Mr. le Duc

Consolation des Savoyards.

* Parmi ces malades étoient le Pr. d'Anhalt, le General Zumjungen, & les Comtes d'Harach, & de Koningseck.

340 *Journal Historique sur les*
de Savoye donna le même jour une pa-
reille consolation à son Armée, qui étoit
campée à Saluces. Quoi que la conserva-
tion de Toulon ne fût pas moins avanta-
geuse à la France, que celle de Turin l'étoit
au Duc de Savoye, les François ne se font
pas avisez de faire des feux de joye, de ce
qu'on ne leur avoit pas pris une Place qui
leur appartenoit.

*Demandes
du Pr. Eugè-
ne à l'Etat
de Milan.*

VIII. Outre six millions six cens cinquante mille livres, que l'Etat de Milan paye toutes les années pour l'entretien de l'Armée Imperiale en Italie, le Prince Eugene a fait demander à la Congregation d'Etat un nouveau subside de six millions huit cens mille livres pour le quartier d'hiver, ou de preparer le logement, les fourages & les vivres necessaires, pour vingt-quatre mille hommes qui doivent hiverner dans ce Duché, y compris les malades & les blesez; Les Senateurs, après avoir réfléchi sur cet ordre, ont resolu de deux maux d'éviter le pire; c'est-à-dire de se délivrer du fardeau de ces troupes en donnant de l'argent; il ne s'agit plus que de trouver les moyens pour en faire les fonds; quelques Traitans se sont déjà presentez pour en faire les avances *pour le bien de l'Etat*, moyenant de grands avantages qu'ils demandent, & qui feront toujours à la charge du peuple; voici un madrigal, qui à cette occasion peut bien trouver place ici.

*J'écoutois un jour certain fat,
Qui disoit qu'en ce tems, ces avides Corsaires,
Qu'on apelle des gens d'affaires,
Avoient par leurs traités, seuls soutenu l'Etat,*
Sott

Matières du tems. Novemb. 1707. 341

*Soit fait, lui dis je, je vous l'accorde;
Mais comment le font-ils dans leur train
deregler?*

*C'est proprement comme une Corde,
Qui soutient un pendu tant qu'il soit étranglé.*

IX. Pour revenir à la situation des affaires de Lombardie, plusieurs lettres d'Italie ont fait mention, que les Alliez avoient demandé au grand Duc de Toscane, ses Villages de Pises & de Livourne pour en faire des Places d'Armes, & que ce Prince le leur avoit refusé; La Cour Imperiale demande de nouveaux subsides à l'Etat de l'Eglise, aux Republics de Venise, & de Genes, de Luques, au Duché de Mantouë, au Monferat, & à plusieurs autres Etats d'Italie, qui sont ou qui ont été autrefois fiefs de la Couronne Imperiale du tems de Charles-Magne; Quelques-uns de ces Souverains, paroissent peu disposez à subir la Loi qu'on veut leur imposer, & si la prudence du Conseil de Vienne ne previent à bonne heure leur mécontentement, il doit craindre les effets d'une ligue deffensive qui a déjà été proposée entr'eux.

*Le Duc de
Toscane re-
fusé aux Al-
liez les Pla-
ces d'armes
qu'ils ont de-
mandé.*

X. Au commencement du mois de Septembre, on proceda à Genes à l'élection du nouveau Doge, & les suffrages tomberent sur le Noble Dominico Mari; je marquerai ici, en faveur de ceux qui l'ignorent, quelques circonstances des ceremonies qui s'observent dans ces sortes d'occasions.

*Election
du Doge de
Genes.*

Le Gouvernement de Genes est Aristocratique; le Doge est assisté de huit Senateurs Gouverneurs, & de quatre Procurateurs, deux desquels, tour à tour, logent avec lui dans

*Ceremo-
nies obser-
vées à cette
occasion.*

342 *Journal Historique sur les*
dans le Palais Ducal quatre mois de l'année, & c'est ce qu'on appelle *le Senat*, mais la base & le fondement de la République reside dans le Grand Conseil composé de 400. Gentilshommes choisis parmi l'ancienne & la nouvelle Noblesse; Ce Conseil delibere avec la Seigneurie, (c'est-à-dire le Doge & les Senateurs,) de tout ce qui regarde la guerre & la paix, & des autres affaires importantes de l'Etat; Le Doge ne peut recevoir aucune visite, donner audience, ni ouvrir les lettres qui lui sont adressées, qu'en presence des deux Senateurs qui lui font compagnie dans le Palais. L'habit de ceremonie de ce Doge, est une Robbe de Velours ou de Damas rouge, faite à l'antique, ayant la fraise dessous, & un bonnet pointu, de pareille étoffe que sa Robbe.

Sa Regence ne dure que deux ans, après lesquels on procede à une nouvelle élection, & il ne peut rentrer dans le même Emploi, qu'après douze ans d'intervale. Quand le terme de sa Regence est fini, il se rend à l'Assemblée des Colleges convoqués pour le dépouiller de sa Dignité; Alors le Secrétaire de l'Assemblée le remercie au nom de la République en ces termes. *Vostra Serenità hà fornito il suo tempo, vostra Eccellenza sene vadi à casa.* C'est-à-dire, *Puisque votre Serenité a fourni son tems, que votre Excellence s'en retourne chés elle.* Il part effectivement, & lors qu'il est à la porte, il remercie les Senateurs & les Gentilshommes qui lui ont fait compagnie, après quoi il quitte la Robbe rouge, pour prendre celle de Sénateur, qu'il porte le reste de ses jours.

Quelques jours après on procede à la nouvelle

Matières du tems. Novemb. 1707. 343
velle élection, & pendant l'interregne le
Doyen des Senateurs fait a fonction de Do-
ge. On convoque pour cet effet le Grand Con-
seil qui nomme quinze personnes propres
pour exercer cette Dignité : Cette liste ayant
été portée dans le petit Conseil, on la reduit
à six personnes : Ensuite étant rapportée au
Grand Conseil, l'Assemblée choisit un de
ces six pour être Doge ; le jour de son Cou-
ronnement étant marqué, l'Archevêque de
Genes en fait la ceremonie dans sa Cathed-
rale. Voilà en abrégé ce qu'on peut dire de
plus essentiel de cette ceremonie.

XI. Les Napolitains continuent à se plain-
dre des duretez que le Comte de Martinitz
exerce à leur égard, soit par les taxes nou-
velles & exorbitantes qu'il leur impose, soit
pour avoir donné les principaux Emplois à
des étrangers, ayant même mis à la tête du
Ministere, les Sieurs Pisani & Rubini, ori-
ginaires du Duché de Milan, comme si l'on
ne trouvoit aucune personne dans le Royau-
me de Naples capables de les exercer ; soit
enfin en remplissant les prisons des person-
nes les plus attachées à l'Auguste Mai-
son d'Autriche, parce qu'ils ont osé lui re-
presenter que ces violences & le mépris qu'il
affectoit contre la Nation, ne seroit qu'à
aliener à l'Empereur le cœur & l'affection
des peuples, qui s'étoient jettez à bras ouverts
sous sa domination, dans l'esperance qu'on
observeroit exactement les conditions sous
lesquelles ils avoient reconnu leur nouveau
Souverain.

Les plus sages & les plus moderez sont
persuadez que le Comte de Martinitz n'a-
git pas par ordre de la Cour de Vienne ; &
se

*Plaintes
des Napolitains contre
le Comte de
Martinitz.*

344. *Journal Historique sur les*
se flattent que sa Viceroyauté ne fera pas de
longue durée, autrement il seroit à craindre
qu'il ne portât cette Nation, déjà assez incon-
stante de son naturel, à causer une nouvel-
le revolution en ce País-là, qui ne surpren-
droit pas moins que la premiere.

*L'Archi-
duc declare
le Comte de
Thaun indé-
pendant des
Viceroi.*

XII. Ce nouveau Viceroi a déjà éprouvé
une mortification dans le Poste qu'il occupe,
puisque l'Archiduc l'a dépouillé de toute
l'autorité que sa Charge lui donnoit sur les
gens de guerre, ne lui ayant laissé que l'ad-
ministration des affaires de Justice & de Po-
lice; ce Prince a envoyé au Comte de Thaun
une Patente de Generalissime de ses armées
de Terre & de Mer dans le Royaume de
Naples, le déclarant indépendant du Vice-
roi, & lui donnant seul toute l'autorité mi-
litaire. Les moins clair-voyans jugent aisé-
ment de la mesintelligence qui regne entre
ces deux Seigneurs qui ne manquent pas,
pour se vanger, de mal servir leurs Maitres,
& de causer de la division dans un Etat dé-
jà mal affermi.

*Lâcheté
& trahison
recompensée.*

XIII. Mr. Borda & Don Antonio de la
Crux ont été faits, l'un Mestre de Camp
General, & l'autre Maréchal de Camp, en
consideration de ce qu'ils rendirent aux Im-
periaux le Château de l'Oeuf, sans faire la
moindre resistance, au préjudice du serment
qu'ils avoient prêté au Roi Philippe V. qui
leur en avoit confié la garde. Sans entrer
dans la discussion du droit des Prétendans
au Royaume de Naples, on ne disconvien-
dra pas qu'il n'y ait eu de la trahison, ou de
la lâcheté dans la conduite des deux Capitai-
nes qui viennent d'être recompensés; s'ils
avoient fait une pareille action sous le Re-
gne

gne de Philippe II. qui étoit un des grands Princes de l'Auguste Sang d'Autriche, ils n'auroient sans doute pas eu une autre récompense que celle que l'on donna à deux Gentilshommes Portugais, qui ayans contribué à rendre le Roi C. Maître du Royaume de Portugal, & demandans le payement de cette belle action, le President du Conseil leur repondit, „ Si vous avez remis ce
„ Royaume entre les mains de S. M. C.
„ comme lui appartenant de droit, vous
„ êtes loüables d'avoir si bien rempli vôtre
„ devoir; mais si vous l'avez ôté à son lé-
„ gitime Maître pour le livrer à un Prince
„ à qui il n'appartenoit pas, vous meritez
„ d'être pendus comme des traitres, le Con-
„ seil vous donne quatre jours pour l'é-
„ claircir là-dessus.

XIV. L'Armée Imperiale qui est dans le Royaume de Naples, a été divisée en trois Corps; l'un a marché vers la Calabre, où il y a un parti pour le Roi Philippe; un autre est allé dans l'Abbruzo pour reduire Peschairs; & le troisiéme plus considerable, commandé par le General Thau, ayant sous lui les Generaux Wetzel & Pathé, arriverent devant Gaète le 22. Août pour en faire le Siege; quelques jours après ils s'emparerent des fauxbourgs; mais ils en furent chassés par les affiegez, qui firent une sortie sur eux; & comme le Duc d'Escalona y est avec une garnison de 3000. hommes; que les Galeres du Duc de Turcis & celles de Sicille, qui se sont venuës joindre, y ont débarqué beaucoup de provisions & de munitions, & que la Place est libre du côté de la Mer,

*Les Impé-
riaux atta-
quent Peschai-
re & Gaète.*

on ne croit pas que cette conquête soit aussi facile que les Imperiaux l'avoient pretendu.

On vient de recevoir des lettres de Naples du 13. Septembre, qui portent que la Forteresse de Peschaira s'étoit renduë aux Imperiaux par Capitulation; que les Napolitains murmuroient de plus en plus contre le Comte de Martinitz, qu'on ne designe que par le nom de *Tiran*, & qu'ils demandoient hautement son rappel.

*Le Pape
ses demêlez
avec Venise
& Milan.*

XV. Les broüilleries entre la Cour de Rome & celle de Venise, s'augmentent tous les jours; la Republique a même resolu de rappeler son Ministre; Le Pape a un autre demêlé avec le Prince Eugene, comme Gouverneur du Milanez, parce que ce Prince a fait deffendre aux Ecclesiastiques de prendre aucunes Bules en Cour de Rome, jusques à ce que Sa Sainteté ait reconnu l'Archiduc pour Duc de Milan.

A R T I C L E IV.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en
SUISSE depuis le mois dernier.*

*Mr. le
Prince de
Conti son re-
tour en Fran-
ce.*

I. **S**ON Alteffe Serenissime Mr. le Prince de Conti, après avoir fait connoître au Conseil de Neuchatel ses pretentions sur cette Principauté, & avoir fait signifier des protestations contre tout ce qu'on pourroit y refoudre au préjudice de ses intérêts, s'en retourna à la Cour de France au mois de Septembre: Pendant son séjour à Neuchatel, le Sr. de Meternich, Ambassadeur du Roi de Prusse, sortant des regles de son

Ca-

Caraçtere, prétendit qu'il ne devoit pas céder le pas à S. A. S. & soutint même par écrit, que son rang d'Ambassadeur d'un Prince Souverain, lui donnoit la préseance sur Mr. de Conti. Sans offenser son Caraçtere, ni sans s'éloigner du respect qu'on doit à la Souveraineté de son Maître, on peut dire que ce Ministre n'a pas fort étudié le Ceremonial des Ambassadeurs, où il auroit trouvé que dans toutes les occasions, les Ambassadeurs n'ont jamais disputé le pas aux Princes d'un degré beaucoup au dessous, ou d'une naissance inferieure à celle de Mr. de Conti. Si Mr. de Meternich avoit seulement lû *les Memoires des Ambassadeurs*, ouvrage qui n'est pas suspect de partialité Françoisse, puis qu'il est de la Composition du Chevalier Temple, ci-devant Ministre d'Angleterre en Hollande, il y auroit trouvé que non seulement les Cardinaux à Rome se font rendre la premiere visite aux Ministres étrangers, à cause du titre qu'ils ont de Princes de l'Eglise. Il y auroit encore aperçu que Mr. de Kinsington Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de France en 1624. ayant manqué de respect au Comte de Soissons Prince du sang, fut obligé de lui faire une ample satisfaction, après que sa conduite eut été blâmée dans toute l'Europe, & condamnée à la Cour de Londres; Enfin il y trouveroit une infinité d'autres exemples qui l'informeront des prerogatives, & des justes bornes de son Caraçtere, sans rien diminuer de la Majesté de son Maître.

Ce fut à l'occasion de cette dispute, que Mr. le Marquis de Puiseulx Ambassadeur

*Mr. de Meternich
l'Ambassadeur de
Brandebourg prétend un honneur qui ne
lui est pas dû.*

348 *Journal Historique sur les*
de France en Suisse, écrivit aux Ministres
& Conseil de Neuchatel la lettre que je
joins ici.

MESSIEURS.

Lettre de
Mr. de Puy-
sieulx à Mrs.
de Neuchatel

IL faut que vous n'ayez pas remarqué, que
le Roi, en votre considération, & pour ne
pas donner d'ombrage au louable Corps Hel-
vetique, ni à ses Alliez, a bien voulu jusques
à cette heure, laisser juger l'affaire de Neu-
chatel, par les Juges ordinaires, sans se mê-
ler en faveur de son Altesse Mr. le Prince de
Conti, ou de quelqu'un des autres prétendants
François. Ces considérations font persister Sa
M. dans les mêmes sentimens; mais Elle m'or-
donne de vous écrire, qu'elle ne peut voir,
sans mécontentement, qu'à Neuchatel, on
manque au respect qui est dû aux Princes de
son Sang. Que quand même le nouveau titre
que l'Electeur de Brandebourg a pris depuis
quelques années, seroit reconnu par tout, &
rendu plus stable qu'il ne l'est encore, ceux
qui ont le Caractere d'Ambassadeurs de ce Prin-
ce, ne devoient pas s'ingerer de soutenir
une prétention aussi chimerique, & nulle dans
le fonds, que celle que Mr. de Meter-
nich a proposée, aparament pour faire naître
un incident au premier pretexte qu'il a trouvé.

Pour cet effet Sa M. se tient assurée, qu'il
Tera de votre sagesse & de votre prudence,
de prendre incessamment à la main les moyens
nécessaires pour s'oposer à cette imagination
du Ministre de Brandebourg, fondée unique-
ment sur la malice ou sur l'ignorance, d'au-
tant que si vous negligez d'y apporter de
promptes remedes, Sa M. se trouvera obligée
d'user des moyens fort opposez aux pensées
de

Matières du tems. Novemb. 1707. 349
 de paix & de douceur qu'elle a toujours eu depuis que l'affaire de Neuchatel a été contestée. Car quoi que le Roi, par rapport au fonds de l'affaire, persiste dans les mêmes sentimens où il a été jusques à cette heure, il m'ordonne de vous faire sçavoir de sa part, que lors qu'on manquera au respect dû aux Princes de son sang, lui même y prend intérêt, & qu'il n'oubliera rien pour leur faire rendre en tous lieux le respect qui leur appartient; De mon côté je ne puis vous cacher, Messieurs, le grand étonnement que j'ai eu, de voir que vous ayez souffert que Mr Stanian vous ait délivré un Memoire tel que celui que vous avez reçu de lui, d'autant qu'il est rempli d'expressions dures contre le Roi mon Maître, avec lequel vous avez l'honneur d'avoir des Alliances. L'estime que j'ai pour vous, m'a empêché d'en donner avis à Sa Maj. m'assurant qu'à l'avenir vous serez assez prudents, pour ne pas recevoir de tels Memoires qu'on pourroit vous presenter. Je suis &c.

ARTICLE V.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier

I. **N**Onobstant tous les désagrémens de la négociation dont le Comte de Wratislaus étoit chargé auprès du Roi de Suede, ce Ministre a été assez heureux pour la terminer à la satisfaction de Sa M. I. il n'a pas tenu à lui que le Traité qu'il a conclu avec le Comte Piper, n'ait été plus glorieux qu'il n'est; mais comme il s'agissoit

Le Comte de Wratislaus de retour à Vienne.

de prevenir les dangers qui menaçoient les Etats hereditaires de l'Empereur, & d'obliger le Roi de Suede de faire repasser son Armée en Pologne; la prudence du Conseil Aulique a voulu qu'on ait accordé à Sa M. S. tout ce qu'elle a demandé. Mr. de Wratislaus revint à Vienne le onze Septembre, & la maniere dont il fut reçu, prouve assez que Sa M. I. est satisfaite de sa personne.

*Restitu-
tions des E-
glises Prote-
stantes en Si-
lesse.*

II. En vertu de ce Traité l'Empereur a fait rendre quelques Temples aux Luthériens de Sillefie; à l'égard de ceux où l'on a bâti des Monasteres, ou des Colleges pour les Peres Jesuites, cette restituion souffrant trop de difficultez, on a proposé de donner un équivalant, & de marquer des places convenables où l'on pourra faire bâtir d'autres Temples; mais comme les Protestans, par un esprit de vengeance, demandent leurs mêmes Temples, & que ceux qui les occupent voudroient se les conserver, pour ne pas perdre les bâtimens qu'ils y ont fait, l'Empereur a donné ordre à ses Commissaires de convenir avec ceux du Roi de Suede, des moyens les plus raisonnables pour terminer cette contestation.*

*L'Archi-
duc envoie
prendre la
Princesse de
Wolfenbutel.*

III. Sur la fin du mois de Septembre, on attendoit à Vienne un Ambassadeur Extraordinaire de Portugal, pour demander en mariage une des Archiduchesses pour le Roi son Maître. On y attendoit aussi le Comte de Galibez, frere du Comte de Cisuentes, que l'Archiduc envoie pour prendre la Princesse Elizabeth de Wolfenbutel sa future Epouse, afin de l'accompagner à Barcelonne: Il y a déjà quelques mois que cet-

* Voyez ci-aprés Article de Pologne.

Matières du tems. Novemb. 1707. 35^e
 te Princeſſe ſeroit arrivée en Catalogne , ſans les événemens qui ont ſuivi de près la bataille d'Almanza , & l'on ne doute pas que la Cour Imperiale ne laiſſe écouler la Campagne d'Autonne , avant de faire partir cette fiancée , afin de voir de quelle manière les affaires tourneront en Catalogne : car il ſeroit trop defagréable de l'expoſer à ce voyage , ſi les Anglois & les Hollandois ne ſe mettent pas en état d'y envoyer de nouvelles troupes pour y maintenir l'Archiduc. Cependant on aſſure que cette Princeſſe ira à Milan , y attendre la deciſion de la Campagne , & ſi elle eſt favorable aux Alliez , elle ſ'embarquera à Genes ou Final , ſur la Flotte d'Angleterre & de Hollande.

Il eſt certain que ces deux Puiffances n'ont pas fait paroître beaucoup d'empreſſement pour envoyer des troupes en Eſpagne , capables d'y repaſſer la perte qu'on fit à Almanza ; pluſieurs avis ont même voulu nous perſuader , que depuis que les Hollandois ſe ſont aſſurez d'une barriere , par les avantages qui accompagnerent la Bataille de Ramelies , ils n'ont pas fait une grande attention aux affaires d'Eſpagne & de Portugal ; j'ai même vû des lettres d'une perſonne de conſideration d'entre les Alliez , qui portoient que ſi le Roi Philippe peut reprendre les Places que l'Archiduc occupe encore en Catalogne & dans le Royaume de Valence , & que les Imperiaux achevent de ſ'emparer du Royaume de Naples & de l'Iſle de Sicile , les Hollandois feront les premiers à ſe déclarer en faveur de la paix , en laiſſant à chacun des Concurans à la Couronne d'Eſ-

Les Hollandois ſe ralentiffent pour l'Eſpagne & le Portugal.

352 *Journal Historique sur les*
pagne, la possession de ce qu'ils occuperoient;
prétendant que les autres articles de la paix
seroient aïtés à regler, & que l'Empereur &
la Reine d'Angleterre se verroient dans la
nécessité de convenir des conditions qui
seroient proposées par la Republique d'Hol-
lande, notwithstanding l'interêt particulier que
ces deux Puissances ont de continuer la
guerre, dans laquelle leur auto-ité est infi-
niment plus respectée qu'en tems de paix.

*Demandes
que l'Empe-
reur fait aux
Hollandois
& aux An-
glois.*

IV. C'est peut-être ce ralentissement des
Hollandois, qui est cause que les Etats Ge-
neraux n'ont pas encore donné de réponse
positive à deux demandes que l'Empereur
leur a fait faire par le Sr. Heims, son Mi-
nistre à la Haye, de même qu'à la Reine
d'Angleterre: la premiere de donner leur
consentement que les troupes Palatines à
leur solde, qui sont au service de Mr. le
Duc de Savoye, passassent incessamment
en Catalogne; la seconde qu'une Escadre
de la Flote Combinée fît voile vers le Ro-
yaume de Naples, pour faciliter la conquê-
te de Gaëte & des autres Places qui restent
à reduire sous l'obéissance Imperiale.

*Mr d'Ha-
nover veut
faire élever
de nouvel-
les Lignes.*

V. Après que Mr. le Duc de Hanover
eut joint le 15. Septembre l'Armée de
l'Empire, dont il a eu le Commandement
General en la place du Margrave de Bran-
denbourg Bareith, (qui a été revoque d'une
maniere très-mortifiante,) le nouveau Ge-
neral visita toutes les avenues du Camp,
qui étoit pour lors à Erlingen; il reconnoit
qu'on pouvoit élever de nouvelles Lignes
le long de la riviere de Murg, depuis le
Rhin jusqu'à la Montagne noire, qui
n'auroient qu'environ cinq quarts de lieues
de

de front, & qu'on pourroit les garder bien plus aisément & avec beaucoup moins de monde que celles de Bihel & de Stollhoffen; mais tant que Mr. de Villars occupera (comme il fait encore) le Camp de Rastatt & de Kuppenheim, il étoit impossible d'entreprendre cet ouvrage.

Il est certain que feu Mr. le Prince Louis de Bade avoit eu les mêmes vûës; mais deux raisons lui firent preferer le terrain de Stollhoffen; la premiere ce fut d'étendre la frontiere de son petit Etat & conserver Rastatt, qui étoit le lieu de ses delices & le séjour ordinaire de sa famille; la seconde étoit pour resserrer davantage les François du côté de Strasbourg, & empêcher la Garnison du Fort-Louis de passer le Rhin, pour aller faire des courses dans le Pais de Bade. En attendant l'exécution de ce projet, Mr. le Duc d'Hanover forma un autre dessein, qui étoit de se saisir par surprise, du Posted'Haguembach par le moyen d'un détachement des garnisons de Philisbourg & de Landau, afin d'avoir occasion de jeter un Pont sur le Rhin dans cet endroit, là, sur lequel il auroit fait passer une partie de l'Armée Imperiale, dans la vûë d'obliger les François, de repasser ce fleuve; mais Mr. de Villars ayant prévu le dessein de Mr. d'Hanover, ou en ayant été informé, l'a fait échouer, en y envoyant Mr. de Perry, Lieutenant General, à la tête de quinze Escadrons.

VI. Les Imperiaux ont beaucoup mieux réussi dans une action qui s'est passée près d'Offenbourg, où un détachement de Cavalerie & de Dragons, commandé par Mr.

Mr. le Prince de Bade avoit eu le même dessein.

Les Imperiaux veulent surprendre Haguembach, Mr. de Villars les prévient.

Mr. de Villars battu par Mr. de Mercy.

Mr.

Mr. le Marquis de Vivans fut battu le 24. Septembre; voici l'essentiel de cette action. Mr. le Marechal de Villars avoit détaché quinze Escadrons, pour aller couvrir le bas de la Vallée de Kinsig, sous les ordres de Mr. de Vivans; Mr. le Duc d'Hanover détacha aussi 2000. chevaux & un pareil nombre d'Infanterie choisie, qui traversèrent les montagnes de la Forest noire, & après une marche de vingt-cinq lieues derrière les montagnes, descendirent dans la plaine d'Ofenbourg par les gorges, à la faveur d'un brouillard fort épais, Le Comte de Mercy & le Prince de Lobkowitz, qui commandoient ce petit Corps, surprirent Mr. de Vivans le 24. Septembre, pendant qu'une partie de sa troupe étoit au fourage; Les François qui ne purent combattre que par pelotons, parce que la superiorité des Allemans les empêchoient de se joindre, se defendirent le mieux qu'ils purent; mais ils ne laisserent pas d'y perdre environ 3. à 400. chevaux avec la plus grande partie de leur bagage; le reste se retira sous le Canon du Fort de Kell. La perte des François auroit été plus considerable, si les Imperiaux, au lieu de s'amuser au pillage du bagage, les avoient poursuivis dans leur retraite, que Mr. le Comte de Choiseul favorisa beaucoup, ayant rompu deux fois les Escadrons des Allemans, qui perdirent environ 150. hommes, & allerent ensuite rejoindre l'Armée du Duc d'Hanover: comme c'est le premier avantage que les Imperiaux ont remporté cette campagne, on en attribua toute la gloire au nouveau General.

VII. Mr. le Marquis de Bade-Dourlach,
dont

Matières du tems. Novemb. 1707. 355

dont les Etats sont presque ruinés, par le long séjour des Armées amies & ennemies, s'est vû contraint de les abandonner, & de se retirer à Bâle avec toute sa famille, d'où il a écrit à la Diette de Ratisbonne, pour y représenter l'impuissance dans laquelle il étoit, de fournir son contingent pour la campagne prochaine.

*Mr. de Ba-
de Douvlach
sort de ses
Etats.*

VIII. Il est aisé de juger que Mr. le Marquis de Langalerie se répend d'avoir trop légèrement abandonné le service de France; Il est du moins certain qu'il n'a pas trouvé tout ce qu'il esperoit près de l'Empereur; Au commencement de la Campagne ce Général offrit ses services à la République de Venise qui le remercia : il écrivit ensuite au Comte Piper & au General Renchild, pour demander de l'emploi au Roi de Suède; On lui répondit, *que Sa M. S. n'aimoit pas les esprits inconstans, & qu'Elle ne manquoit point de Generaux.* On vient d'apprendre que pour dissiper les chagrins que de pareils refus lui ont causé, & les mécontentemens qu'il prétend d'avoir reçus à la Cour Imperiale, il avoit résolu de passer au service des Moscovites, persuadé que le Czard ne le rebuteroit pas.

*Monsieur
Langalerie
passe au ser-
vice des Mos-
covites.*

ARTICLE VI.

Qui comprend ce qui s'est passé de plus considerable en POLOGNE & Pais du NORD, depuis le mois dernier.

I. **Q**Uoi qu'ait pû faire le Czard de Moscovie, & la faction du Primat de Pologne, ils n'ont encore pû parvenir à la

*Peu d'ap-
parence à
une nouvel-
nou-*

*le élection en
Pologne.*

nouvelle Élection qu'ils ont mise sur le Tapis, & l'on y voit tous les jours moins d'apparence que jamais ; car outre qu'une partie des Senateurs que l'absence du Roi Stanislas avoit aliencz de son parti, sont rentrez dans ses interêts, à mesure qu'ils ont vû les mouvemens de l'Armée Suédoise, le Conseil de Lublin a été si peu satisfait de la conduite des Moscovites, qui ont ravagé une partie de la Pologne, de la manière dont nous l'avons marqué dans les mois precedents, que l'Assemblée, sous divers pretextes, proroge depuis plus de trois mois l'affaire de la nouvelle élection.

*Le Czard
se défie des
Polonois &
craint les
Suédois.*

II. D'ailleurs le Czard des Moscovie a conçu de la jalousie contre les Généraux de l'Armée de la Couronne; & comme il craint qu'ils n'ayent intelligence avec les Rois de Suède & Stanislas, le Prince Grec Schismaticque ne s'est pas crû en seurcté à Varsovie, & a passé la Vistule, pour aller rassembler plusieurs Corps de ses troupes dispersées dans le Royaume, pour en former une Armée de quatre-vingt à cent mille hommes ; cependant quelque nombreuse qu'elle soit, bien des gens croyent que les Moscovites n'attendront pas les Suédois, ou que s'ils en viennent aux mains les premiers seront battus ; Cette opinion est fondée sur une verité incontestable, qui est que le Czard se défie autant des Polonois, qu'il craint les Suédois.

*Mr. Wieno-
wiski décla-
ra le Czard
ennemi de la
Republique.*

III. Le Prince Wienowiski, Grand Général de Lithuanie, a montré la route que toute la Noblesse Polonoise devoit tenir pour la conservation de leur Patrie, & le soutien de leurs libertez ; Ce Prince ayant
apris

Après que le Czard, pour avoir occasion de faire piller les Villes & les Provinces de la Republique, avoit fait distribuer une Ordonnance, par laquelle il menaçoit de desoler les terres & les maisons de tous ceux qui seroient adherans aux Rois de Suède & Stanislas; que sur ce fondement ses troupes causoient des desordres inouis; Mr. Wienowski, dis-je, pour arrêter ce saccagement, fit publier des Universaux au mois d'Août, par lesquels il déclaroit le Czard traître & ennemi de la Republique, menaçant ceux qui suivroient le parti des Moscovites, & les Officiers & Soldats Lithuaniens qui dans un tems limité, ne viendroient pas se joindre à lui, d'être punis avec toute la rigueur des loix militaires.

Le Conseil de Lublin, bien loin de desaprouver la conduite du Prince Wienowski, députa six Seigneurs de l'Assemblée, dont l'Evêque de Cujavie, le Comte de Denhof, & le Tresorier de Lithuanie étoient du nombre, pour aller trouver le Czard, qui étoit pour lors à Varsovie, afin de lui représenter les plaintes qu'on leur envoyoit de toutes les Provinces du Royaume, du pillage que ses troupes y commettoient, & que les ordres contraires qu'il disoit avoir donnés à ses Officiers Généraux, n'étoient point exécutez; mais ils n'obtinrent que des promesses verbales, (comme les precedentes) portant qu'on remedieroit à ce desordre.

IV. Nous avons parlé ailleurs * de l'insulte faite chez le Czard au Sieur Keyserling Ministre du Roi de Prusse, qui étoit beaucoup plus violente que celle que l'En-
l'insulte de Mr. Keyserling ajoüyé stée.

* Voyez Septembre pag. 197.

voÿé de Suède à Vienne, reçut du Comte de Zobor, mais elle a été plus aisée à terminer, soit par un effet de generosité, ou du peu de ressentiment du Roi de Prusse, soit à cause de la fierté & de la puissance du Czard, à qui il n'est pas aisé de prescrire des Loix, lors qu'on n'a pas la force en main; Quoi qu'il en soit, on ordonna, (seulement pour la forme) que deux Soldats Moscovites, qui avoient frappé le Ministre Prussien, & l'avoient jetté par terre dans le degré, seroient arquebuséz; mais que Mr. Keyserling, lors qu'on les meneroit devant son Hôtel, demanderoit leur grace; ce qui fut executé de la maniere dont il avoit été convenu.

*Le Comte
Berezini passé
se en Polo-
gne.*

V. Le Comte Berezini fameux Chef des Mecontens, accompagné des sieurs Klobufki & Nedecki Deputez de Hongrie, auprès du Czard & de la Republique de Pologne, se rendirent à Varsovie le 4. Septembre, peu de jour après ils eurent audience particuliere du Czard; comme leur negociation a été tenuë fort secreete, on en a parlé differamment; les uns voulant que c'étoit pour faire alliance avec le Czard; les autres pour le sonder touchant la nouvelle Election qui devoit se faire à Montgatz; & d'autres enfin, soutiennent que ce n'est que pour tâcher de procurer la Paix à la Pologne; & représenter au Czard, que la Porte prenant ombrage des nombreuses Armées Moscovites, les Turcs armoient aussi de leur côté, & qu'il lui seroit plus avantageux de faire sa Paix avec le Roi de Suede, que d'attendre qu'il eût de nouveaux ennemis sur les bras.

VI. Les Protestans de Silesie ayans refusé

Matieres du tems. Novembre 1707. 359

se un équivalent que les Jesuites leur firent offrir, pour les Temples où ils ont bâti des Coleges, presenterent un Placet au Roi de Suede, pour lui représenter l'injustice qu'il y auroit si on les obligeoit de quitter, & de perdre les bâtimens qu'ils ont fait sur la bonne foi de la donation d'un Souverain. Le Comte Piper leur ré-
pondit de la part de Sa M. S. que l'exécution du Traité qu'elle venoit de signer avec l'Empereur, ne souffroit aucun retardement; qu'il avoüoit que lors qu'on s'emparoit du bien d'autrui, la restitution en étoit chagrinante; que si les Protestans s'étoient saisis de quelques biens appartenans aux Peres Jesuites, Sa M. S. s'employeroit également pour les leur faire rendre; & que pour ce qui étoit des bâtimens qu'ils ont fait élever sur un terrain qui ne leur appartenoit pas, la jouissance qu'ils en avoient eu pendant un très longtems, devoit les avoir dédommages de cette dépense; mais qu'ils pouvoient demander une indemnité à l'Empereur.

*Jesuites
offrent un
équivalent
aux Prote-
stans & sont
refusez.*

VII. Toutes les lettres venuës de la frontiere de Pologne conviennent que le Czard avoit abandonné Varsovie le 15. Septembre, & avoit repris la route d'Ingrie pour se rapprocher de ses États avec la plus grande partie de ses Troupes: cette retraite a fait hâter le départ de l'Armée de Suede qui étoit en Silesie; les deux Rois l'ont suivie, ayant passé l'Oder aux environs de Steinau; & comme quantité de Noblesse Polonoise, & plusieurs Senateurs ont abandonné la ligue

*Le Czard
abandonne
Varsovie.*

*Les Rois
de Suede &
Stanislas
marchent en
Pologne.*

360 *Journal Historique sur les*
ligue du Primat, & sont venus au devant
du Roi Stanislas, à qui ils ont prêté ser-
ment de fidélité, on voit toujours moins
d'aarence que jamais à l'élection d'un nou-
ve Roi que le Czard sollicitoit, pour plon-
ger la République dans de plus grands em-
baras.

*Soins que
prennent les
Hollandois.*

VIII Le Comte de Rechteren Ministre
de Hollande à Vienne, s'est rendu à Ratis-
bonne par ordre de ses Maîtres, pour ex-
horter à bonne heure les Etats de l'Empire,
de mieux seconder les Alliez la Campagne
prochainé, qu'ils n'ont fait les précédentes:
il doit ensuite aller faire la même exhorta-
tion dans plusieurs Cours d'Allemagne.

ARTICLE VII.

*Qui comprend ce qui s'est passé de plus confide-
rable en ANGLETERRE depuis le
mois dernier.*

*La Reine
éloigne la
paix &
pourquoi.*

I. DAns presque toutes les Cours de l'Eu-
rope on ne parle que de negociations
de Paix, à peu près comme l'on a accou-
tumé de faire pendant tous les quartiers d'hi-
ver; mais la Reine regnante d'Angleterre,
n'y paroît pas mieux disposée que l'année
derniere; il semble qu'elle ait dans son Con-
seil un nouveau Hocrate, qui lui dit conti-
nuellement, *Madame. n'oubliez pas le passé,
servez vous du présent, & prévoyez l'avenir.*
Ou comme Demus, qui conseilloit à la
Ville de Chio, de ne pas se défaire de tous
ses ennemis; *Car, disoit il, qu'ana nous n'en
aurons plus, il est à craindre que nous ne re-
commencions nos querelles domestiques.* Si la
Reine

Matières du tems. Novembre 1707. 361

Reine n'a du penchant pour la continuation de la guerre, qu'afin de prévenir les diffentions entre ses Sujets ; sa prudence ne peut qu'être loüable, mais comme les marques d'affection que les peuples de ses trois Royaumes lui ont donné depuis qu'elle est montée sur le Trône, sont de solides garans de leur zèle, & de leur attachement à la personne, & à son Gouvernement, il est vrai de dire que si cette Princeffe connoissoit le préjudice que la continuation de la guerre cause au commerce des Anglois, elle leur est trop bonne mère pour vouloir leur procurer leur ruïne, à moins que la diminution de leurs richesses ne soit absolument nécessaire pour la gloire du Trône, & la tranquillité de l'Etat.

II. Le Parlement de la Grande Bretagne, dont l'ouverture doit se faire le troisième Novembre, nous fera connoître par ses délibérations, si le parti qui souhaite la paix, prévaudra à celui qui trouve son avantage dans la continuation de la guerre : il est du moins certain que les avantages que les Alliez ont remportez cette Campagne sur les deux Couronnes ; ne dédommageront pas affés les Anglois ni les Hollandois des dépenses de leur Armement, & n'aurons pas donné lieu à beaucoup d'adresses de felicitation, soit envers la Reine, soit envers ses Generaux ; car la matiere en seroit aussi stérile que celle des tailles douces de leurs Almanachs.

III. Il faut être heureux en Angleterre pour y être encensé ; la Campagne que Mi lord Peterborough fit en Catalogne en 1705. lui acquit de grandes loüanges de la part

*Parlement
de la Gran-
de Bretagne.*

*Mr. Peter
borough
disgracié.*

de ses Compatriotes : il tenoit alors la seconde place dans la faveur de la Cour ; mais le mauvais succès de l'entrée des Alliez dans la Castille en 1706. ayant été attribué à Mr. Peterborough , pour s'être amusé trop longtems en Aragon & en Valence, a été pour lui une occasion de disgrâce. On a voulu aussi le faire l'auteur de tous les defavantages qu'on a eu en Espagne , parce qu'on a dit que c'étoit les suites de l'abandon de la Castille ; enfin on l'accuse de s'être écarté des instructions qu'il avoit de la Cour lors qu'il passa en Italie, & ensuite en Allemagne ; à son retour en Angleterre qui fut au mois de Septembre dernier, on lui défendit l'entrée de la Cour, & l'on presenta plusieurs Memoires au Conseil contre sa conduite ; il travaille actuellement à faire un Manifeste pour sa justification, qui sera présenté à la Reine, & ensuite produit devant le Parlement.

*Reponse
de la Reine
au Ministre
de Portugal.*

IV. Le Ministre de Portugal à la Cour de Londres, voyant le peu de disposition que les Alliez faisoient paroître pour envoyer des secours au Roi son Maître, demanda une audience particuliere, dans laquelle il representa à la Reine l'obligation que les Alliez avoient à la Couronne de Portugal de s'être engagée pour leurs interêts dans une guerre dont elle n'avoit encore tiré aucun fruit ; qu'aucontraire le Roi son Maître étoit à la veille de voir entrer dans ses États l'Armée Espagnolle ; & que sans un prompt secours de Troupes, d'argent & de munitions, Sa M. P. seroit dans la necessité de prendre des mesures conformes aux interêts de sa Couronne ;

Matières du tems. Novembre 1707. 363
 ronne; la Reine répondit à ce Ministre, que
 ses plaintes étoient très-mal fondées, qu'elle
 n'avoit jamais sçû ce que c'étoit d'abandon-
 ner ses Alliez dans le danger; que le Por-
 tugal avoit éprouvé mieux que tout autre
 Etat les bons effets de la protection de la
 Couronne d'Angleterre; qu'elle avoit don-
 né de nouveaux ordres pour y faire passer
 des Troupes; mais que celles que Sa M. y
 avoit envoyées les années precedentes,
 avoient été si maltraitées par les Portugais,
 qu'outre que la plupart y avoient péri de
 misere, cela avoit si fort rebuté les Anglois,
 que la Cour se voyoit obligée d'user de
 violences pour forcer ses Troupes d'aller
 servir en ce Pais-là: mais qu'elle esperoit
 que le Roi de Portugal donnera de si bons
 ordres à ses Sujets, que ceux de la Reine
 en recevoient de meilleurs traitemens à
 l'avenir. Le Ministre Portugais pour justi-
 fier ses Compatriotes, repliqua, que bien
 loin que les Anglois eussent lieu de se plain-
 dre, c'étoit eux qui avoient maltraité les
 Portugais en plusieurs occasions, & avoient
 même affecté de les irriter par les irreve-
 rences qu'ils ont faites dans leurs Eglises,
 & devant les objets de dévotion qu'ils ont
 dans leurs maisons, sans que les plaintes
 qu'on en a portées aux Generaux Anglois,
 ait remedié à une conduite aussi irreguliere
 & si scandaleuse dans un Royaume Catho-
 lique.

V. La Reine a donné au Duc de De-
 von-shire la Charge de Grand Maître des
 Eaux & Forêts au Septentrion de la Rivie-
 re de Trente, avec celle de Grand Maître
 de la Maison de Sa M. vaquante par la

*Le Duc
 de Devon
 succede aux
 Charges de
 son pere,*

*Ministre
de Savoye
fait des re-
montrances
à la Reine.*

VI. Les Ministres de Mr. le Duc de Savoye font aussi des instances à Londres & à la Haye, pour empêcher que les troupes Palatines qui sont en Piémont, ne passent pas en Catalogne, à moins qu'on ne les remplace par d'autres avant le commencement de la Campagne, sans quoi il seroit impossible à S. A. R. d'agir offensivement contre la France.

A R T I C L E V I I I.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en HOLLANDE, & aux PAIS-BAS, depuis le mois dernier.

*Raisonne-
mens politi-
ques de ce
temps.*

I. PENDANT tout le cours de la Campagne, en Hollande comme ailleurs, bien des gens s'y sont occupez à reformer le Gouvernement de la plûpart des Etats de l'Europe: Il y en a qui se font crus en droit de faire le procès aux Ministres, aux Généraux d'Armées & même aux Souverains: Que n'a-t-on pas dit de Milord Marlborough, sur sa retraite vers Bruxelles au commencement de la Campagne? sur son inaction pendant les mois de Juin & de Juillet? & sur ses mouvemens pour s'approcher de la Frontiere Francoise, après avoir laissé subsister l'Armée des deux Couronnes pendant tout l'Été sur le païs qu'il devoit avoir conservé pour l'entretien de celle des Alliez? J'usqu'où n'a-t-on pas poussé les raisonnemens politiques sur les entreprises infructueuses de Mr. le Duc de Savoye en Provence? Combien de fois n'a-t-on pas dit dans les conversations publiques

Matières du tems. Novembre 1707. 365
 ques & particulieres, que le Roi de Suède
 avoit signé un Traité avec la Couronne de
 France contre les intérêts de la Maison
 d'Autriche, & que son Armée devoit se join-
 dre avec celle de Mr. de Villars? Les Sou-
 verains, leurs Ministres & leurs Généraux
 sont continuellement en bute à la politique
 de ces Juges impitoyables, qui décident sou-
 verainement des entreprises les plus épineu-
 ses, prétendant d'en connoître les raisons &
 d'en prévenir les événemens; Ces préten-
 dus Politiques, prodigues du sang d'autrui,
 pendant que sur leurs foyers, ils menagent le
 leur, ne voudroient entendre parler que de
 batailles; Ils ne sauroient applaudir à la répon-
 se que fit autrefois un grand Capitaine, * lors
 que son ennemi lui fit offrir la Bataille; *je
 n'ai point appris à combattre pour faire plaisir
 à mes ennemis, qui peuvent avoir des raisons
 à le souhaiter; c'est à eux à m'y forcer s'ils le
 peuvent, & s'ils jugent que ce soit leur avan-
 tage & leur intérêt.* Cette réponse qui pa-
 rut si sage à Henri le Grand, n'est pas du goût
 des faux Politiques de nos jours; selon eux,
 refuser le Combat, c'est manquer de coura-
 ge; Il faudroit pour les contenter, qu'il y eut
 tous les jours des Batailles, & qu'on vola de
 conquête en conquête.

II. Depuis le septième Septembre que l'Ar-
 mée des Alliez est campée à Helchim, & cel-
 le des deux Couronnes derrière la petite rivie-
 re de la Marque près de Lille, il ne s'est rien
 passé de considérable en Flandres, à la reser-
 ve de deux fourages, que Milord Marlbo-
 rough a fait faire entre les deux Camps, & pour
 prévenir le danger où les fourageurs auroient

*Disposi-
 tions pour
 quartiers
 d'hiver.*

Bb 3

pâ

* *Le Duc de Parme à Henri IV.*

366 *Journal Historique sur les*
pû être exposé, le Général les fit soutenir par quarante mille hommes, c'est-à-dire par environ la moitié de l'Armée; mais il n'y eut aucune escarmouche. Tout se dispose à envoyer les troupes de part & d'autre dans les quartiers d'hiver, Milord Marlborough s'étant rendu le 6 Octobre à la Haye pour en régler la repartition, il passera en Angleterre pour s'y trouver à l'ouverture du Parlement, lors que l'Armée des Alliez sera si parée; ce qui devoit se faire avant la fin d'Octobre.

Détachement des Alliez battus.

III. Ce Milord mortifié de n'avoir rien pu exécuter d'éclatant pendant toute la Campagne, forma le dessein d'établir des Contributions dans le Cambresis, & plus avant s'il le pouvoit; Il fit un détachement d'environ huit cents Hussars, Cavaliers ou Dragons, sous les ordres du Sr. Colin Lambert, qui se mit en marche le 20. du mois de Septembre, pendant que Mr. de Marlborough, (pour dérober son dessein à Mr. de Vendôme,) fit faire plusieurs mouvemens à son Armée, qui ne tendoient pourtant qu'à un fourage; mais Mr. le Duc de Vendôme en étant informé, envoya à leur poursuite sept Escadrons & quatre cens Grenadiers, sous les ordres de Mr. de Tournefort; Le 22 il joignit 550. Dragons ou Hussars au delà du Château de Cambresis, avec une partie de son détachement, ayant envoyé d'un autre côté, ou posté dans les avenues le reste de son monde, parce qu'il fut informé dans la route que le Sr. Colin avoit divisé sa troupe en plusieurs corps, qui avoient déjà pillé quatre ou cinq Villages: Mr. de Tournefort les fit charger l'épée à la main, leur tua 50. hommes, en prit 150. avec cent dix chevaux,

des Princes &c. Novemb 1707. 367

chevaux, reprit tout le butin, dégagea les étages & ne perdit que sept hommes, le reste se sauva dispersé à droit & à gauche, dont la plûpart furent pris dans leur retraite; le Sr. Colin est du nombre des prisonniers.

IV. Mr. de Smetau, Envoyé de Brandebourg à la Haye, & les Ministres de quelques autres Princes d'Allemagne font de vives instances auprès des Etats Generaux, pour être payez des arrerages des subsides qui leur sont dûs, pour les troupes qu'ils ont à la solde d'Hollande: Les Ministres de l'Empereur, du Roi de Portugal, & du Duc de Savoye, demandent aussi de puissans & prompts secours à leurs Hautes Puissances; l'Archiduc leur a dépêché pour le même sujet le Sr. Zinzerling, qui partit de Barcelonne le 24. Août, & qui a ensuite passé à la Cour de Londres: de manière qu'on a eu raison de nommer la Hollande, *la Vache à lait de toutes les Puissances liguées contre la France*; puis que c'est elle qui fournit des Troupes ou de l'argent generalement à tous les Alliez, si l'on en excepte l'Angleterre, qui de son côté supporte sa part du fardeau de la guerre.

*Demar-
des faites
aux Hollan-
dois par les
Puissances
Alliées.*

V. Milord Marlborough arriva à la Haye le six Octobre, il n'y séjourna que 24. heures, après lesquelles il reprit la route de l'Armée des Alliez; par la repartition des quartiers d'hiver, resoluë entre ce Milord, & les Députez des Etats Generaux, les Troupes Angloises & Danoises hiverneront en Flandres, les Hollandoises dans le Brabant, & les Brandebourgeois entre le Rhin & la Meuse.

*Milord
Marlbo-
rough, son
voyage pré-
cipité à la
Haye.*

On prétend que ce voyage precipité de
Mr.

Mr. de Marlborough avoit aussi pour principe de conférer avec Mr. le Duc de Hanover, avant de passer en Angleterre, afin de prendre ensemble des mesures pour la Campagne prochaine, & qu'ayant pris l'avis là-dessus des Etats Generaux, il n'attendoit que les instructions de la Reine sa Maîtresse, pour aller sur le Rhin s'aboucher avec Mr. d'Hanover, qui sollicite vivement les Princes de l'Empire de tenir leur Contingent prêt à bonne heure. ayant résolu de prévenir les François en Campagne l'année prochaine; cette vigilance pré-méditée doit être comptée pour quelque chose, si l'on considère que l'Armée de l'Empire a toujours été regardée comme une grande machine, composée de plusieurs pièces qu'il faut ajuster.

ARTICLE IX.

*Contenant quelques Nouvelles de Litterature
& autres remarques curieuses.*

*Critique
cessée.*

I. **N**OUS avons anoncé ailleurs * la naissance d'un ouvrage manuscrit, sous le titre d'*Entretiens sur les affaires du tems*, imprimé à Amsterdam, bien qu'il fût distribué sous le nom de *Jean Henri à Cologne*; les *Mémoires de la Cour de Vienne*, par le même Auteur, avoient été débités quelques mois auparavant sous le nom de *Guillaume Estienne*, l'un & l'autre associés de *Pierre Marieau*, dont les caractères étoient déjà trop usés pour avoir dû espérer la pratique de ce nouveau Journaliste.

Ses

* Voyez *Tome VI. de cet ouvrage pag. 431.*

Matières du tems. Novemb. 1707. 369

Ses *Entretiens* avoient pour fondement, d'insulter plusieurs Souverains, & la critique de tous les autres Journaux qui ne suivoient pas cette methode; on peut bien juger que le mien n'y étoit pas épargné; le public se trouve aujourd'hui privé de cet ouvrage choisi, non pas qu'il ait été deffendu publiquement, ni que l'Auteur ait manqué de matière ou de volonté à le continuer; mais c'est, (malheureusement pour lui) parce que son Libraire, après quelques mois d'experience, n'a pas pû faire cadrer le Chapitre de la recepte, avec celui de la dépense qu'il faisoit pour ce nouvel ouvrage; cet écrivain n'est pas le premier qui a rencontré cette pierre d'achopement, puis qu'il n'est que le quatrième des Critiques en vieux, que j'ai vû naître & s'évanouir en très peu de tems. Cependant je ne prétends tirer aucune vanité de leur silence, j'avouë même d'avoir profité de quelques-uns de leurs avis, lors qu'ils m'ont paru raisonnables & dénuëz de l'envie & de la jalousie; il auroit été à souhaiter que ces Auteurs eussent choisi une matière plus interessante & plus solide, ou qu'ils eussent trouvé un plus grand nombre de gens qui aimassent l'invective & la médifance; mais malheureusement pour leurs Libraires, il s'en trouve beaucoup, qui sacrifieroient volontier quelques heures de loisir à lire de bonnes ou mauvaises critiques, pourvû qu'il ne leur en coûtât rien.

II. Parmi plusieurs pièces de Poësie qu'on a fait sur la levée du siège de Toulon, les connoisseurs ont fort applaudi une Ode de la façon de Mr. l'Abbé Regnier, qui bien loin d'insulter aux malheureux, exhorte les François d'avoir du respect pour Mr. le Duc de Sa-

*Ode sur la
levée du Sié
ge de Toulon*

yoys,

370 *Journal Historique sur les*
voye, & de l'épargner dans sa retraite; en
voici les derniers Vers.

*Et dans l'horreur de sa disgrâce,
Où trop de courage & d'audace,
L'ont malheureusement conduit,
Sa valeur à ceder reduite,
Vange la douleur de sa fuite, *
Sur le vainqueur qui le poursuit.
Suspendez vôtre ardeur rapide,
Braves & genereux François,
Nous lui devons Adelaïde, †
A qui nous devons tous nos Rois.
Pressez moins vivement le Pere,
De celle qui sera leur mere,
Et gardez-vous bien d'attenter
Dans la chaleur de la Victoire,
Sur celui qu'une telle gloire,
Vous ordonne de respecter.*

Eau de cent ans en source minérale. III. On a imprimé à Paris deux lettres sur l'analyse & la vertu de l'eau naturelle & minérale d'une source qui est dans le jardin de feu Mr. Billet, proche la Croix Faubin au Fauxbourg St. Antoine. On a surnommé cette source, l'eau de cent ans, parce que Mr. Billet & plusieurs personnes qui en ont bû, ont vécu près d'un siècle. Dans la lecture de ces Lettres, on apprend que S. A. R. Mademoiselle de Montpensier, Madame la Princesse de Carignan, Mr. le Chancelier Boucherat, feu Mr. du Harlay Archevêque de Paris, Mr. le Duc de Gesvres, & quelques autres Seigneurs qui sont parvenus dans une belle vieillesse, alloient

* En brulant les fourages & autres denrées dans les endroits où il a passé.

† Madame la Duchesse de Bourgogne.

alloient souvent boire de cette eau sur les lieux: elle est beaucoup plus legere que celle de la Seine, & l'on l'a comparée à l'eau du Nil, qui par le nitre qu'elle traîne avec elle, donne la fecondité aux terres d'Egïpte; car le nitre est un principe de vie, & peut-être le remede universel qu'on cherche depuis tant de siècles. Ce qu'il y a de certain, c'est que le nitre domine beaucoup dans l'eau de la source de Mr. Billet; que ses domestiques ont toujours été plus gais & plus robustes que les autres, & que même les Orangers & toutes les plantes de son jardin, qui en ont été arrosées, étoient plus fecondes, & venoient beaucoup mieux que ceux des jardins voisins. Le sçavant Mr. de Lemery, l'année dernière, rendit compte à l'Academie Royale des sciences, de la bonté de cette eau, qui est approuvée de tous les habilles Medecins de Paris; on a même imprimé au bas de ces lettres deux certificats de Mrs. Hecquet & Dufresne, Regens de la Faculté de Medecine de Paris, du premier Février & neuvième Mars 1707. qui attestent la guerison, (par l'usage de ces eaux,) de Mrs. Tilleres & le Duc, Avocats au Parlement de Paris, dont l'un étoit affligé d'un fâcheux rhumatisme qui occupoit le flanc droit & les parties voisines; & l'autre de vapeurs & détourdissèmens avec des défaillances de cœur, ayant même été soulagé des douleurs de goutte dont il étoit atteint.

IV. Je ne sçai si l'on doit mettre au nombre des découvertes des Naturalistes, un remede nouveau & singulier, dont le Sr. Linibaldo fameux Medecin de Rome, s'est, dit-on, servi efficacement pour guerir plusieurs personnes des maladies occasionnées à Rome
par

*Me
Neig*

par les grandes chaleurs du mois d'Août; ce Docteur n'a fait qu'appliquer de la neige au coi & sur la poitrine de ses malades; sur ce pied là on ne le nommera pas comme quelques autres, *Medecin d'eau douce*; mais plutôt, *Medecin de neige*.

Remarques sur l'animal nommé Musc.

V. Les Naturalistes ont parlé si diversement de l'animal qu'on appelle *Musc*, qu'il a été difficile d'avoir rien de bien certain sur cela; voici quelques remarques nouvelles, faites sur un de ces animaux, qui a été envoyé de Bengalle au Pere Houye Jesuite.

Le *Musc* est un animal à quatre pieds, de la hauteur d'un de ces chiens qu'on nomme *Mârins*, ayant le corps un peu plus long: Il a le poil si fragile, qu'il se rompt aisément, pour peu qu'on le tire par les deux bouts; sa couleur est un gris noirâtre par le bout, & blanc dans tout le reste; ce poil est rude & court, comme celui du Cerf; ses pieds approchent de ceux des chevres ou biches, sans avoir des cornes: Il a deux denses de trois pouces de longueur & un peu courbées pas enbas, attachées au milieu de la machoire supérieure.

Entre le nombril & les parties, il a deux sacs ou deux bourses, dont l'une est intérieure & l'autre extérieure à l'extérieure est garnie de poil, l'intérieure n'en a point: Il y a une espèce de cloison dans l'extérieure, qui la separe en deux loges; ces deux bourses sont de la grosseur & de la figure d'un œuf de poule, remplies d'une matière assez solide lors qu'elle est deséchée. La bourse ou le sac intérieur est plus proche du nombril que l'extérieur, qui en est éloigné d'environ deux pouces: la bourse intérieure a communication avec l'exté-

rieur ; de sorte que la matière que nous appellons le *Musc*, coule de la bourse intérieure dans l'extérieure, par un canal de communication. Lors qu'on tuë ces animaux, (qui habitent les bois & les forêts, & dont on en trouve beaucoup dans les Royaumes de Bourran, de Tunquin & autres Provinces d'Asie,) on coupe la vessie ou bourse extérieure, & l'on fait seicher au Soleil la matière dont elle est remplie, qui est une espèce de sang caillé, léger & de couleur d'un rouge obscur, dont l'odeur est forte & très-désagréable; parmi les propriétés du *Musc* on a trouvé qu'il est ami du cœur & du cerveau de l'homme: on lui attribue aussi de donner de la vigueur aux vieillards qui épousent de jeunes femmes, en s'en froant l'extrémité de la partie qui aide à former les Princes & les Bergers. Au reste quelques anciens nous ont fait des récits fabuleux, lors qu'ils nous ont dit que le *Musc* se prenoit dans les testicules du Castor, & que cet animal se châtroit lui-même, lors qu'il se sentoit poursuivi par les chasseurs, qui n'en vouloient à sa vie, que pour avoir cette partie où ils prétendoient que residoit le *Musc*.

VI. Il n'y a pas long tems qu'on a mis sous la presse à Aix en Provence, un ouvrage dédié à Mr. l'Archevêque d'Arles, qui a pour titre, *Histoire de la fondation du Monastere de la Misericorde dans la Ville d'Arles*; elle est divisée en trois parties; dans la première l'Auteur nous instruit de ce que la Reverende Mere Madelaine de la Sainte Trinité, Fondatrice de l'Ordre de la Misericorde, a fait pour le Monastere d'Arles. Dans la seconde il décrit les principales vertus que les Religieuses

*Histoire de
la fondation
de la Misericorde à Arles.*

374 *Journal Historique sur les*
ses ont pratiqué & qu'elles continuent d'y pra-
riquer. Et dans la troisième il nous donne la
vie de celles qui y sont décedées en la bonne
odeur de Jesus-Christ. On trouve dans cet ou-
vrage quantité de miracles, plusieurs appari-
tions & d'autres prodiges de cette nature ;
dignes recherches du Pere Alexandre d'Arles
Capucin, qui est l'Auteur de cette histoire.
 Ce Reverend Pere en parlant du Cardinal Gri-
 maldi, autrefois Archevêque d'Aix, nous dit,
que St. Pierre, qui reçût de Jesus-Christ le pou-
voir que ses Successeurs ont encore, fonda peu
de Cardinaux ; si cette habille Capucin nous
 avoit instruit dans quelle source il a puisé,
que Saint Pierre a fait des Cardinaux, (pour
 petit qu'en fut le nombre,) cette découverte
 paroïssoit digne d'être communiquée au pu-
 blic.

*Cardinaux
 faits par St.
 Pierre.*

VII. Mr. l'Abbé le Fèvre, un des excellens
 Poëtes de Paris, a traduit en Latin l'Epître de
 Mr. Despreaux sur l'amour de Dieu, & sa ver-
 sion a été trouvée très belle.

A R T I C L E X.

○ *Qui contient la naissance, le mariage & la
 mort des Personnes Illustres.*

Naissance.

I. **M** Adame Pathieco, Epouse de l'En-
 voyé Extraordinaire de Portugal ;
 accoucha d'un fils à la Haye le 19. Septem-
 bre dernier.

Mariage.

II. N'ayant aucun Mariage de consequen-
 ce à anoncer ce mois-ci, nous nous con-
 tenterons seulement d'en montrer un en per-
 spective; c'est celui qu'on negocie entre
 Mr. le Prince d'Auvergne & Mademoiselle

le

Matières du tems, Novemb. 1707. 375
le d'Aremberg.

III. Mr. le Cardinal le Camus Evêque de Grenoble, ce digne successeur des Apôtres, & le modele des bons Pasteurs de l'Eglise, mourut dans sa Ville Episcopale au mois de Septembre dernier, regretté de tous ceux qui le connoissoient d'effet ou de reputation; il avoit été Aumônier du Roi, qui le nomma à l'Evêché de Bazas en 1667. mais qu'il n'accepta pas; quatre ans après l'Evêché de Grenoble vint à vaquer, le Roi le donna à Mr. le Camus, en disant *qu'il vouloit*, qu'il l'acceptât. La seule réputation du mérite de ce Prelat, (sans aucune recommandation,) l'éleva au Cardinalat le 22. Septembre 1686. Il a fait à Grenoble & ailleurs des fondations très considerables, dont la plupart ont été exécutées pendant sa vie; On remarque que quoi qu'il n'eût d'autre Benefice que son Evêché, (ayant toujours prêché qu'on ne pouvoit pas faire son salut lors qu'on en possédoit plusieurs,) qui toutes charges payées pouvoit valoir vingt mille livres de rente, il n'a jamais employé à la dépense de sa maison, que le revenu de son patrimoine; il consommoit celui de l'Evêché en œuvres de charité. Les Peres de l'Oratoire, qui dirigeoient tous les Seminaires de son Diocèse, ont hérité de sa nombreuse & sçavante Bibliothèque; on vient de m'assurer qu'on travaille déjà à écrire la vie de cet Illustre Cardinal; & comme la matiere est féconde, & que l'Auteur pourra trouver de bons memoires chez Mr. le Camus premier President de la Cour des Aydes, frere de feu Mr. le Cardinal, cet ouvrage sera curieux, & aura pour le moins

Morts.

*Mort du
Cardinal le
Camus.*

376 *Journal Historique sur les*
moins autant de débit que la vie de feu
l'Abbé de la Trappe.

Le 21. Septembre, la mort enleva à Paris Dame Elisabeth, Princesse de Rohan, Épouse d'Alexandre Comte de Melun, qui n'étoit âgée que de 43. ans.

Mr. le Maréchal de Chamilly est mort à la Rochelle après une longue maladie.

Mr. le Marquis de Sourdis Lieutenant General des Armées du Roi & Chevalier de ses ordres, a terminé ses jours par une maladie qu'on ne croyoit pas mortelle.

Mr. le Comte d'Egmont Lieutenant General, est aussi mort de maladie à l'Armée d'Espagne, n'ayant atteint que sa trentehuitième année : comme il étoit le dernier des descendans des Ducs de Gueldres, cette famille est éteinte. Mr. le Comte d'Egmont fit registrer dans le Protocolle de la Paix de Riswick le 7. Octobre 1697. ses pretentions, la Genéalogie de sa Maison, & une protestation contre l'injustice qu'on lui faisoit, de l'avoir dépouillé des Souverainetes du Duché de Gueldres & Comté de Zutphen, depuis que les Provinces Unies s'étoient érigées en République: il produisit les originaux de ses titres depuis environ 1400. jusqu'en 1648. que cette République fut reconnuë Souveraine par toutes les Puissances de l'Europe, au moyen du Traité de Munster.

Les Etats de Gueldres & de Zutphen firent inserer dans le même Protocolle le 30. Janvier 1698. c'est à dire quelques mois après la conclusion du Traité, une contreprotestation, par laquelle ces Messieurs se contentent de dire & de soutenir, que sans s'en-

Matieres du tems. Novemb. 1707. 377
s'engager à répondre ou refuter les argu-
mens & les raisons de Mr. le Comte d'Ég-
mond, ils déclarent nul & invalable tout
ce qui avoit été inferé dans les Regîtres
de la mediati'on, touchant les prétentions
de Mr. d'Égmond, faisant à ce sujet toutes
protestations contraires &c. Au reste le der-
nier Comte d'Égmond dont nous anonçons
la mort, avoit épousé Mademoiselle de
Cofnac, nièce de Mr. l'Archevêque d'Aix
en Provence, de laquelle il n'a eu aucuns
enfans : Il lui laisse 50. mille livres de ren-
te sa vie durant & 25. mille livres de rente
à disperfer à ses domestiques en pensions
viageres. Tous les grands biens de cette
Illustre Maison, passent dans celle du Duc
de Bisancia Napolitain, qui a épousé la sœur
du Comte d'Égmond : ce Duc est actuelle-
ment attaché au service du Roi Philippe.

Le Sr. Pierre Fandel est mort en Poitou,
agé de cent deux ans ; il étoit Pere de Mr.
Fandel. Président à la Cour des Monoyes,
& de Madame de Malefieux, Gouvernante
des Enfans de Mr. le Duc du Maine.

Mr. du Pouget de Nadaillac, Abbé
Commandataire de l'Abbaye du Palais, Or-
dre de Cîteaux, au Diocèse de Limoges,
qui étoit très versé dans les Langues Orien-
tales, & dans les matieres d'Algebre, est
aussi mort ; il étoit lié d'amitié avec feu
Mr. le Marquis de l'Hôpital, dont la me-
moire sera long-tems en veneration parmi
les Sçavans ; cet Abbé n'a pas été d'un me-
diocre secours à la veuve de ce Marquis,
dans l'édition qu'elle vient de donner des
œuvres posthumes de feu son Epoux.

Madame la Maréchale de Tourville mou-

378 *Journal Historique sur les*
rut à Paris le onze du mois d'Octobre : elle
étoit fille de feu Mr. Laugois, Fermier
General.

Mr. Stanhope, & Mr. Stipnay, qui ont
été l'un & l'autre pendant plusieurs années
Ministres d'Angleterre en Hollande, sont
morts tous les deux à Londres au commen-
cement d'Octobre.

Mr. vander Duffen, Vice-Amiral de
Hollande, après avoir long-tems bravé la
mort, dans les perils qui se rencontrent
tous les jours sur Mer, succomba sous les
embuches que cette impitoyable lui tendit
dans son lit; il mourut à Delft d'une affés
courte maladie; il passoit pour un très-par-
fait honête homme, & pour un des meil-
leurs Officiers de Mer de la Hollande.

ADDITION.

*Le Roi de
Suede entre
en Pologne.*

ON vient d'apprendre que les Rois de
Suede & Stanislas, (qui sont entrez en
Pologne sans aucun obstacle) marchent
à grandes journées pour passer la Vistule
aux environs de Varsovie; que les Mosco-
vites avec leur bravoure ordinaire reculoient
à mesure que les Suedois avançoient, brû-
lant & saccageant les endroits par où ils
passoient, & qu'ils laisseroient en Pologne
des marques de leur venue dans le Royau-
me en qualité d'amis & d'alliez; qu'auroient-
ils fait, s'ils y étoient venus comme enne-
mis de la Republique? il est certain que le
Palatinat de Cracovie se console en quel-
que maniere de la peste, qui fait quelque
desordre dans ce Canton, parce que la con-
tagion en tient les Armées éloignées.

Dépuis l'éloignement des Suedois, le
Roi

Matières du tems. Novemb. 1707. 379

Roi Auguste chagrine les Princes de Saxe-Eyfenach, ayant de son autorité envoyé ses Troupes en quartier d'hiver dans les États de la Branche Ernestine; le Ministre que ces Princes ont à Ratisbonne, a présenté un Memoire à la Diette, pour se plaindre de ce procedé, prétendant que c'est une violation des libertez Germaniques: cela joint à ce que le Roi Auguste fait remonter ses treize Regimens de Cavalerie, & recruter son Infanterie, donne lieu à plusieurs raisonnemens, dont nous attendons quelque dénouïement.

Les avis qu'on vient de recevoir du Rouffillon portent que la tranchée devoit être ouverte devant Lerida aux premiers jours d'Octobre; que les Bataillons destinez à monter la tranchée ont été distribuez de la maniere suivante.

Premier jour, six Bataillons des Gardes du Roi d'Espagne.	6. B.
2e. jour, deux Batt. de Normandie, un du Bourg, & un de Dillon.	4
3e. jour, deux d'Auvergne & deux de Heinault.	4.
4e. jour, deux du Maine, un de Bresse, & un d'Angoumois.	4.
5e. jour, deux d'Orleans, deux de Berwick.	4.
6e. jour, deux de la Couronne, un de Medoc, & un de Damas.	4.
7e. jour, deux de Sourches & deux du Fort.	4.

30. Bat.

Le huitième jour, les Gardes d'Espagne recommenceront, & les autres Bataillons

380 *Journal Historique sur les*
rouleront dans l'ordre que nous venons de
marquer, jusques à la fin de cette expedi-
tion.

On n'accusera pas S. A. R. de Savoye,
ni Mr. le Pr. Eugene, d'une Campagne
infructueuse ; on vient d'apprendre qu'ils ont
pris le Château de Suze, qui les indemni-
fera de l'abandon qu'ils firent aux Fran-
çois de la Ville & Comté de Nice, lors de
la retraite des Alliez de devant Toulon.

Enfin la campagne est finie en Flandres ;
Mr. de Marlborough a décampé le premier,
son Armée se dispersa pour entrer dans les
quartiers d'hiver le onze Octobre ; Mr. le
Duc de Vendôme separa la sienne le len-
demain ; on assure que ce Prince ira en
Cour, & Mr. de Baviere à Mons, où S.
A. E. passera l'hiver.

Le 7. Octobre Mr. de Marlborough di-
nant chez le Baron de Bocmarch, Ministre
d'Hanover, fit l'éloge de l'habileté de Mr.
de Vendôme ; il dit que ce Prince prévoyoit
tout, & qu'il avoit acquis plus de gloire
cette Campagne-ci, que dans plusieurs
avantages remportez en Italie ; un tel aveu
de la bouche d'un ennemi aussi bon con-
noisseur qu'est Mr. de Marlborough, n'est
pas indigne de la reputation de Mr. de Ven-
dôme, qui n'ignore pas dans quel tems il
est à propos de hazarder les batailles, &
dans quel tems il faut les éviter ; car il est
certain qu'il y a des occasions que la perte
d'une Bataille a de très-grandes consequen-
ces, au lieu que le gain ne décide rien, ou
très-peu de choses : par exemple les Ba-
tailles de Ramelies & d'Almanza ont
eu de très - grandes suites ; celles que les
Fran-

Matières du tems. Novemb. 1707. 381
François ont remportées en Lombardie,
ne leur ont été avantageuses, qu'aussi long-
tems que leur superiorité a pû y contenir,
ou pour parler plus juste, contraindre l'in-
clination naturelle des Italiens.

Les lettres d'Allemagne disent la
prise de Gaëte dans le Royaume de Naples:
la Garnison ayant repoussé les assiégeans à
deux rudes assauts, succomba au troisiéme,
après un grand carnage, qui a coûté cher
aux Vainqueurs: nous remettons au mois
prochain la confirmation & le détail de
cette nouvelle.

F I N.

T A B L E

D E S A R T I C L E S

Du mois de Novembre 1707.

ARTICLE I. <i>Espagne & Portugal.</i>	pag. 315
ARTICLE II. <i>France</i>	324
ARTICLE III. <i>Italie.</i>	333
ARTICLE IV. <i>Suisse.</i>	346
ARTICLE V. <i>Allemagne.</i>	349
ARTICLE VI. <i>Pologne.</i>	355
ARTICLE VII. <i>Iles Britanniques.</i>	360
ARTICLE VIII. <i>Hollande & Pais-Bas.</i>	364
ARTICLE IX. <i>Litterature.</i>	368
ARTICLE X. <i>Naissances, Mariages & Morts des Personnes Illustres.</i>	374